

Rapport activités Eau du Morbihan 2023  
Annexe de la délibération n°56/2024 du 16 octobre 2024



Rapport d'activités 2023

## L'Edito du Président



L'année 2023, normalement pluvieuse, mais marquée notamment par la tempête CIARAN, pourrait presque nous faire oublier la sécheresse de 2022. Effet des campagnes de sensibilisation aux économies d'eau, répercussion de la sécheresse ou conséquence d'une météo peu clémente de l'été, l'année 2023 marque une diminution notable des volumes consommés, sans qu'il soit pour le moment possible d'en tirer des conclusions sur le long terme.

Malgré les difficultés et les tensions sur la ressource comme sur les infrastructures, l'année 2022 a marqué les esprits et a été riche en retours d'expérience. La capitalisation des enseignements est mise à profit à compter de 2023 : sur les configurations possibles du réseau d'interconnexions, sur la coordination et la collaboration entre producteurs d'eau pour assurer le partage des ressources disponibles et assurer la continuité de service, sur le développement d'outils de gestion et d'anticipation ...

Nombre d'initiatives, colloques, manifestations et démarches de sensibilisation aux économies d'eau ont été organisés, reprenant un thème partagé : la disponibilité de la ressource va diminuer à l'avenir. Compte tenu de l'évolution climatique, la sobriété est impérative, la résilience de nos territoires une nécessité.

Même si nous connaissons des années arrosées, il ne faut pas relâcher notre vigilance et nos efforts, face à cette tendance générale de raréfaction de la ressource.

Si cette question quantitative semble assimilée, le débat public a également mis en lumière la problématique qualitative et la présence de polluants émergents dans nos ressources en eau : pesticides et métabolites, PFAS ... sont autant de sujets d'actualité qui constituent un réel enjeu.

Nous devons en effet conserver nos capacités de production d'eau pour faire face aux besoins, et le recours au traitement, bien qu'indispensable dans un certain nombre de cas, ne peut constituer une solution durable. La limitation de l'émission de rejets polluants dans le milieu naturel, l'élaboration collective d'une trajectoire progressive vers l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires dans les zones de captages sont également des impératifs, au niveau national.

En la matière, la construction et la mise en œuvre d'une stratégie locale se trouvent malheureusement confrontées à une instabilité du contexte réglementaire et des injonctions parfois contradictoires, ce qui a mené le Comité Syndical à exprimer son inquiétude dans une motion adoptée à l'unanimité le 29 mars 2024.

Dans ce contexte, serons-nous toujours en capacité de fournir de l'eau de qualité en quantité suffisante ? De préserver et moderniser le patrimoine et les infrastructures du service public d'eau potable ? De conserver un prix de l'eau juste et mesuré ?

Je crois en notre capacité à relever collectivement ces défis, et Eau du Morbihan, dans son domaine de compétences, s'y emploie : actions de préservation de la ressource, modernisation et adaptation des filières de traitement, renouvellement des réseaux de distribution, réhabilitation de réservoirs, optimisation du réseau départemental d'interconnexions, mobilisation des moyens financiers et stratégie tarifaire ... telles sont les informations que vous retrouverez dans ce rapport d'activités 2023.

Eau du Morbihan mobilise tous les leviers à sa disposition depuis maintenant 50 ans, pour rester le gage d'une solidarité entre les territoires, d'une fourniture d'eau de qualité pour tous, et partout, au juste prix.

Bonne lecture.

Le Président,  
Dominique RIGUIDEL



siège Eau du Morbihan - Fétan Blay - Vannes

## Sommaire

|                                                      |     |
|------------------------------------------------------|-----|
| • La collectivité.....                               | P5  |
| • Chiffres clés 2023.....                            | P9  |
| • Zoom sur la tempête CIARAN.....                    | P10 |
| • Compétence Production.....                         | P13 |
| • Compétence Transport.....                          | P20 |
| • Compétence Distribution.....                       | P23 |
| • Qualité de l'eau produite et distribuée .....      | P26 |
| • Exploitation du service public d'eau potable ..... | P27 |
| • Partenariats et études.....                        | P31 |
| • Système d'information.....                         | P32 |
| • Indicateurs financiers et marchés publics .....    | P34 |
| • Compétence Assainissement collectif.....           | P39 |
| • Moyens humains.....                                | P40 |
| • Transparence et information.....                   | P41 |



Eau du Morbihan est un syndicat mixte fermé, dont la dernière modification statutaire a été actée par arrêté préfectoral du 18 janvier 2023, portant sur la mise à jour de ses membres.

## Périmètre

Pour un périmètre couvrant 199 communes, Eau du Morbihan compte parmi ses membres :

- 9 communautés de communes,
- 2 communautés d'agglomération pour partie,
- 2 syndicats,
- 10 communes.

Cette composition résulte des prises de compétence Eau des EPCI à fiscalité propre, et des évolutions de périmètres de ses membres.

## Compétences

Ainsi, Eau du Morbihan exerce les compétences Production et Transport d'eau potable à titre obligatoire sur 199 communes et la compétence à la carte Distribution pour 107 d'entre elles.

Les compétences à la carte Assainissement collectif et non collectif ont été introduites dans les statuts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 afin de proposer le portage d'un service supplémentaire aux membres.

Ce nouveau service s'adresse en particulier aux Communautés de Communes qui doivent se doter de cette nouvelle compétence au plus tard en 2026 et ont donc le choix de l'exercer en propre ou de s'appuyer sur l'organisation, les moyens et l'expertise déjà développés par Eau du Morbihan.

La Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer a décidé, par délibération du 20 septembre 2022, de transférer la compétence Assainissement collectif à Eau du Morbihan à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les données du présent rapport relèvent de l'année 2023.



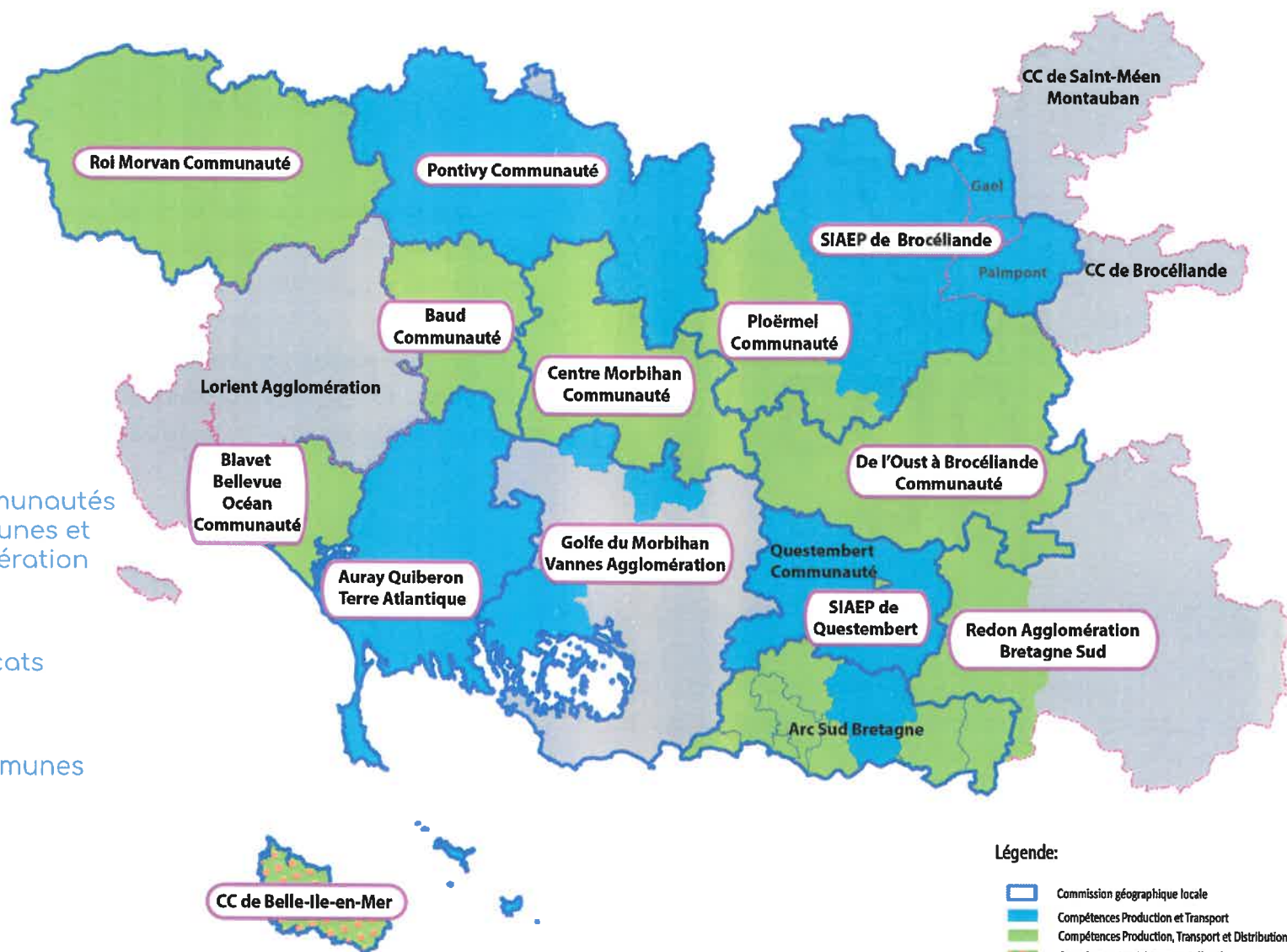


## La collectivité

**11** communautés  
de communes et  
d'agglomération

**2** syndicats

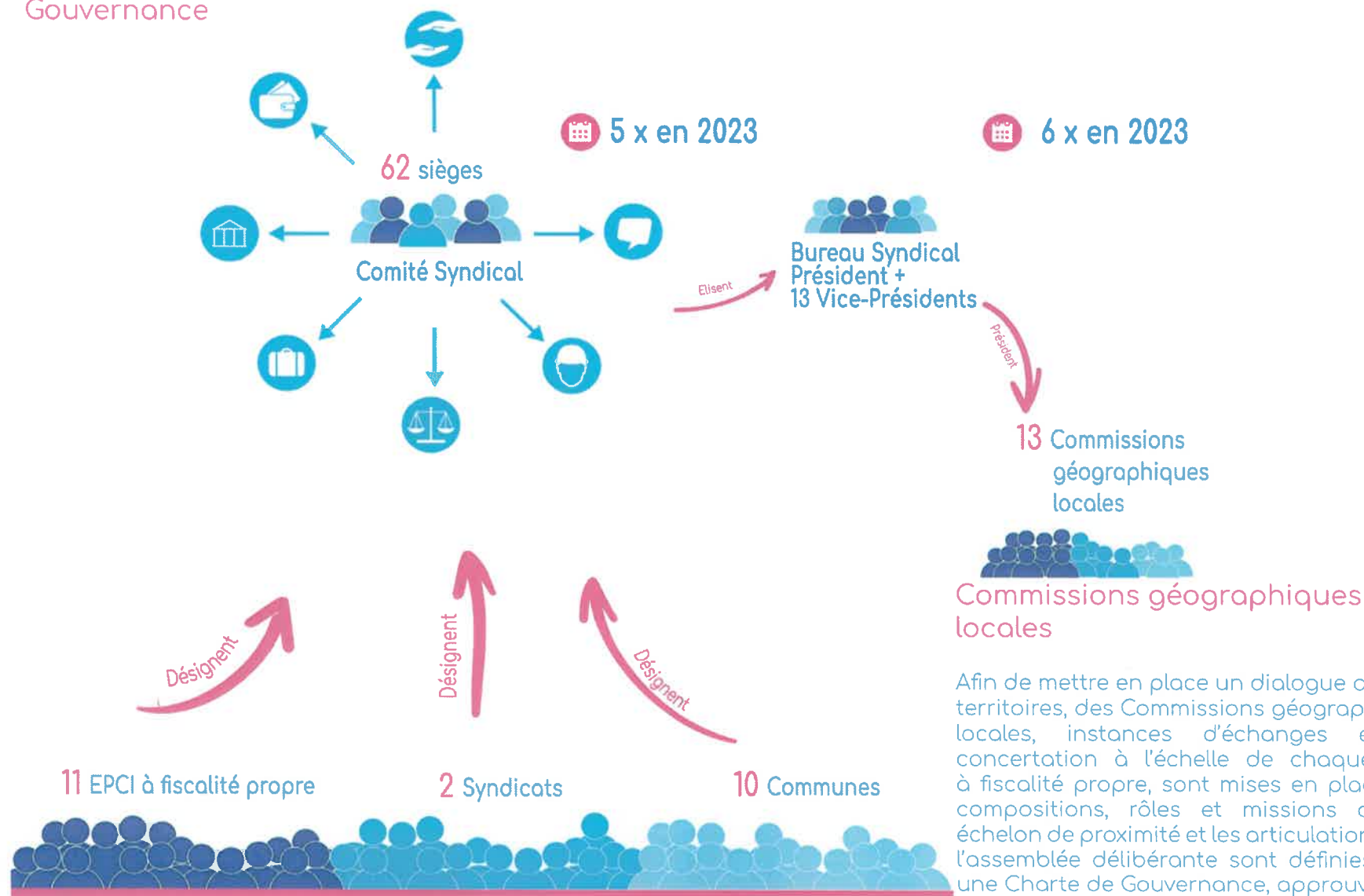
**10** communes



### Légende:

- Commission géographique locale
- Compétences Production et Transport
- Compétences Production, Transport et Distribution
- Compétence Assainissement Collectif
- Commune adhérente
- Collectivité membre
- Hors périmètre

## Gouvernance



Afin de mettre en place un dialogue avec les territoires, des Commissions géographiques locales, instances d'échanges et de concertation à l'échelle de chaque EPCI à fiscalité propre, sont mises en place. Les compositions, rôles et missions de cet échelon de proximité et les articulations avec l'assemblée délibérante sont définies dans une Charte de Gouvernance, approuvée par le Comité Syndical le 29 janvier 2021.

En 2023, 31 réunions locales ont été organisées sur les territoires afin d'échanger sur l'actualité de Eau du Morbihan, les projets locaux, les travaux, la situation de la ressource ...



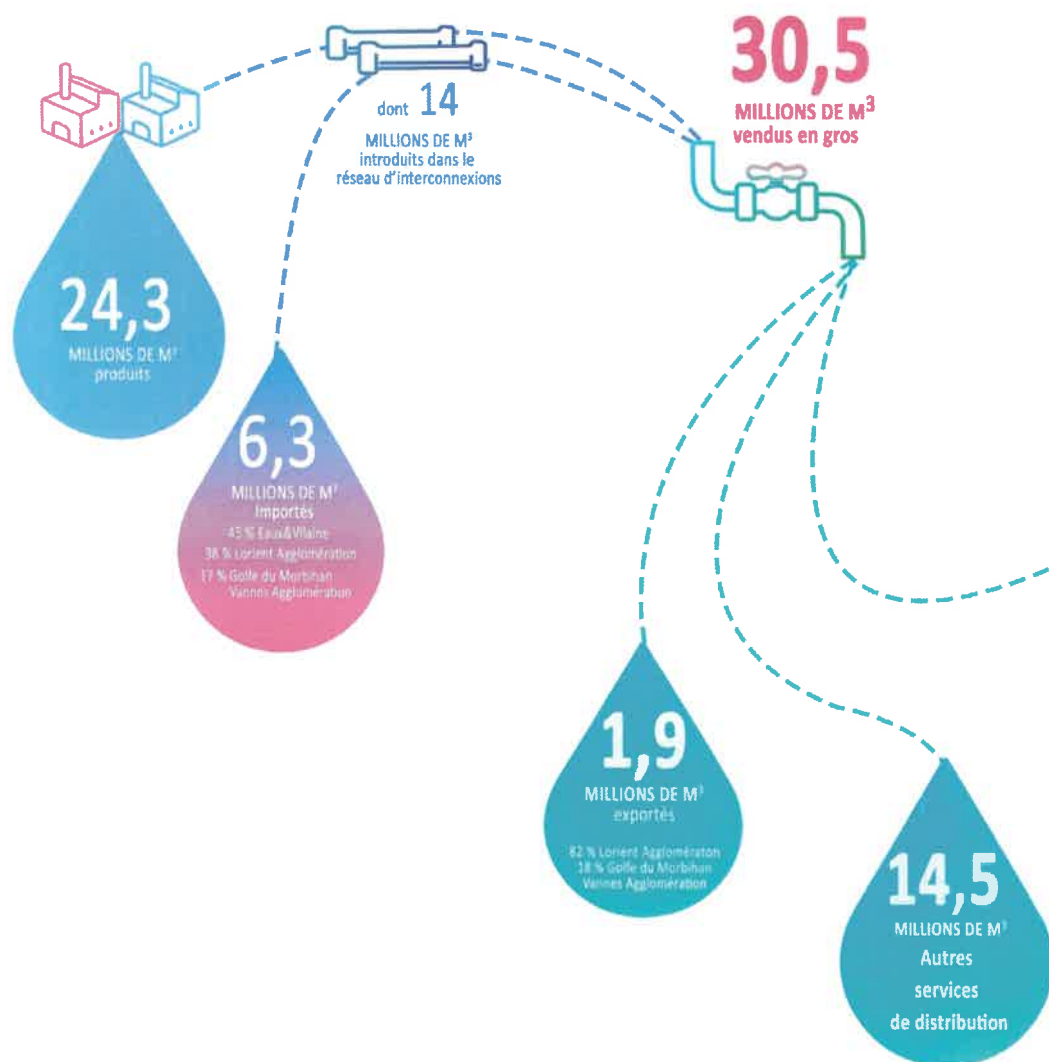


## Bureau Syndical

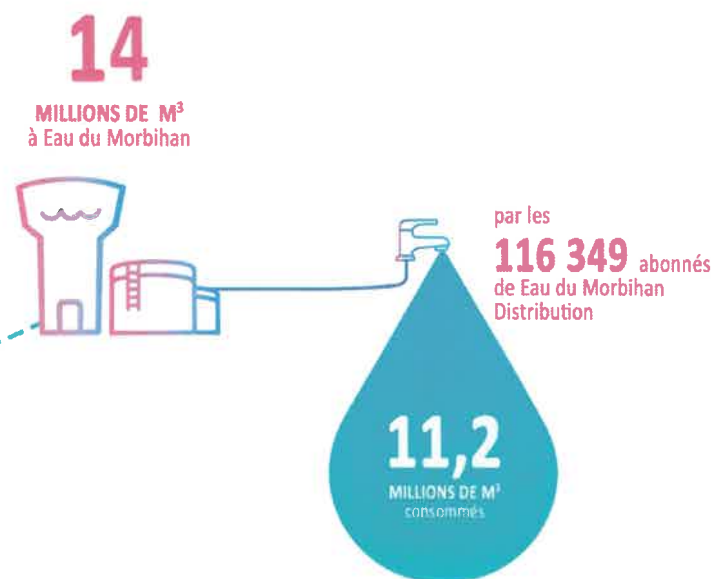




## Production et Transport



## Distribution



Référence RPQS 2023- chiffres arrondis



Si la tempête CIARAN n'a duré qu'une nuit, elle se caractérise par la longueur de la gestion ultérieure, compte tenu de l'importance des dégâts engendrés. Elle a fortement mobilisé les équipes d'exploitation, les services et les élus de Eau du Morbihan et constitue, par son ampleur, un événement inédit.

Cette tempête illustre la capacité de Eau du Morbihan, en collaboration avec les acteurs concernés, d'être au cœur de la gestion de crise, mais également la volonté du Syndicat de capitaliser les retours d'expérience pour améliorer encore le service. Cette dynamique d'amélioration continue s'inscrit pleinement dans la démarche d'établissement des Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux, à mettre en œuvre dans les années à venir.

Le changement climatique va engendrer des phénomènes extrêmes : périodes d'étiage intenses et prolongées, pluies et tempêtes en hiver. Il faut donc s'attendre non seulement à connaître d'autres épisodes tels que la sécheresse de 2022, mais aussi de tempête tel que CIARAN, à l'avenir.

## LA CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS

- Mesures d'anticipation

La tempête CIARAN a été annoncée par Météo France, relayée par une information de la délégation du Morbihan de l'ARS demandant d'anticiper cet événement, le 31 octobre 2023.

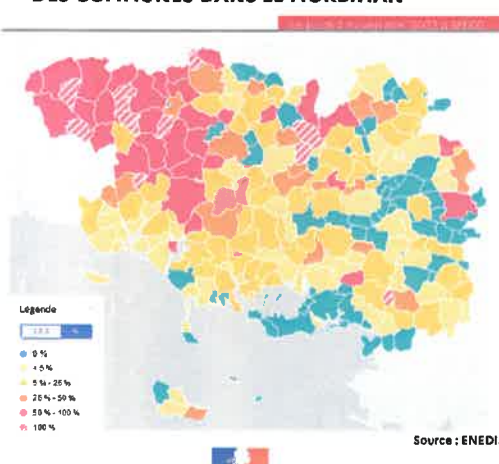


Des mesures d'anticipation ont été mises en œuvre par les exploitants : remplissage des réservoirs au niveau haut avant la tempête, pré-réservation de groupes électrogènes, remplissage de groupes en carburant ...

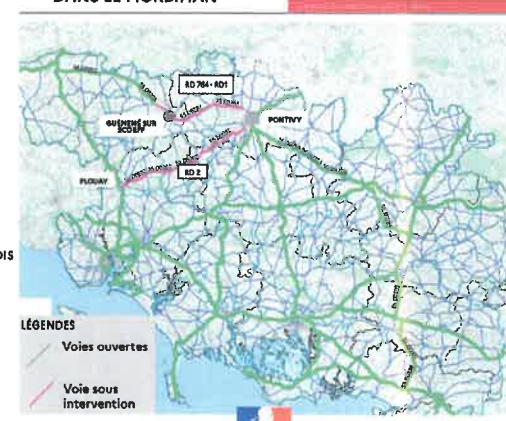
- Jeudi 2 novembre au matin : des coupures d'électricité et de communication

Dès le jeudi 2 novembre au matin, sont constatées des interruptions multiples de l'alimentation en électricité, pour certains secteurs rapidement rétablie (Pays de Vannes, Lorient agglomération notamment). Le principal secteur touché, du point de vue du service d'eau potable, est le périmètre de Roi Morvan Communauté. Faute d'électricité et de moyens de communication, eux-mêmes endommagés, peu d'informations précises sont récoltées (agents de terrains injoignables, routes coupées, ...).

## ETAT DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DES COMMUNES DANS LE MORBIHAN

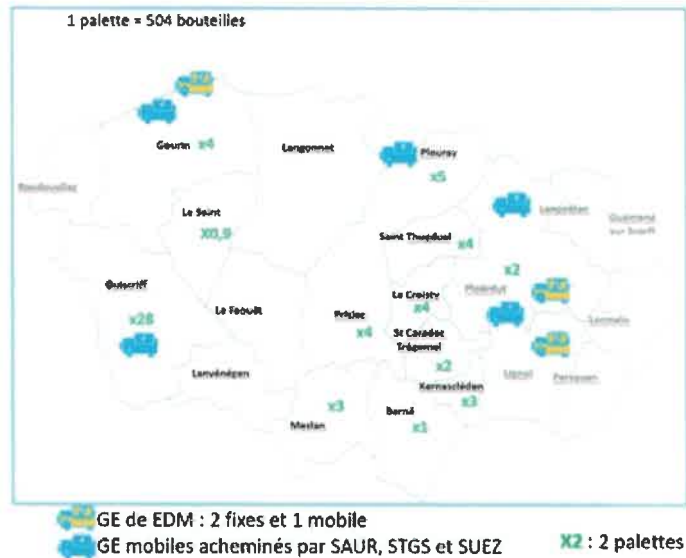


## ETAT DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE SUR LES PRINCIPAUX AXES DANS LE MORBIHAN



En lien avec l'ARS, Eau du Morbihan fait remonter les besoins prioritaires de remise en service des points de livraison d'électricité (PDL). Des groupes électrogènes sont acheminés sur place, parfois avec de grandes difficultés compte tenu des conditions de circulation.

Par précaution, des premières palettes d'eau en bouteilles sont livrées le vendredi 3 novembre sur Gourin (16 600 bouteilles), puis Guiscriff. Si, progressivement, l'alimentation des unités de production est assurée le jeudi 2 et le vendredi 3 par ENEDIS ou par des groupes électrogènes, certains réseaux surpressés ne peuvent être secourus, engendrant des manques d'eau localisés.



Faute d'électricité et de communication entre les sites, les unités de production fonctionnent sur horloge : les alertes de niveaux des réservoirs enclenchant le démarrage du process de traitement pour remplissage ne sont plus opérationnelles. Le service est donc géré « en manuel », par la surveillance visuelle des niveaux des réservoirs et le fonctionnement des unités de production sur des plages horaires sans corrélation automatique avec les besoins de remplissage.

- Samedi 4 novembre

Plusieurs sites de production sont toujours alimentés par groupes électrogènes. Une dérogation pour transport de carburant le dimanche est arrêtée par le préfet afin de pouvoir assurer le fonctionnement des groupes électrogènes. Eau du Morbihan demande également, par précaution, l'autorisation d'acheminement de Chlorure ferrique indispensable au process, les livraisons prévues en fin de semaine n'ayant pu avoir eu lieu.

- Dimanche 5 novembre / lundi 6 novembre

Certains réseaux de distribution sont remis en service, après les purges préventives. Progressivement, les remplissages de réservoirs se font à des niveaux normaux, mais l'électricité n'est pas rétablie sur de nombreux sites. La communication entre sites est toujours défaillante.

- Mardi 7 novembre / mercredi 8 novembre

Afin de prioriser le rétablissement des communications (téléphone, internet ...), une liste de sites est communiquée à l'ARS pour la Préfecture. Le délai de rétablissement annoncé est de 3 semaines, signifiant un mode de fonctionnement « manuel » sur un temps long. Cette situation mobilise fortement les équipes de terrains des exploitants, déjà très éprouvées, et présente des risques réels de dysfonctionnement.



### • Les jours suivants

Au 14 novembre 2023, certains sites présentent toujours des défauts de communication, un réservoir est toujours sur groupe. Au 18 décembre, la communication n'est toujours pas rétablie sur un site de production (unité de production Conveau à Gourin).



### LES RETOURS D'EXPERIENCE ET ENSEIGNEMENTS

#### • Constats et enseignements

La tempête a mis à contribution les exploitants, majoritairement sur le périmètre de Roi Morvan Communauté, à savoir SAUR en production et, dans une moindre mesure SUEZ, et STGS en distribution. Les services de Eau du Morbihan et l'expertise interne ont également été fortement sollicités pour la « mise en musique » : définition des priorités, synthèses à faire remonter au centre opérationnel départemental (COD) via l'ARS, information régulière et lien avec les élus ...

Eau du Morbihan a joué un rôle de facilitateur entre les exploitants et de relai vers les élus. Sont mis aussi en évidence :

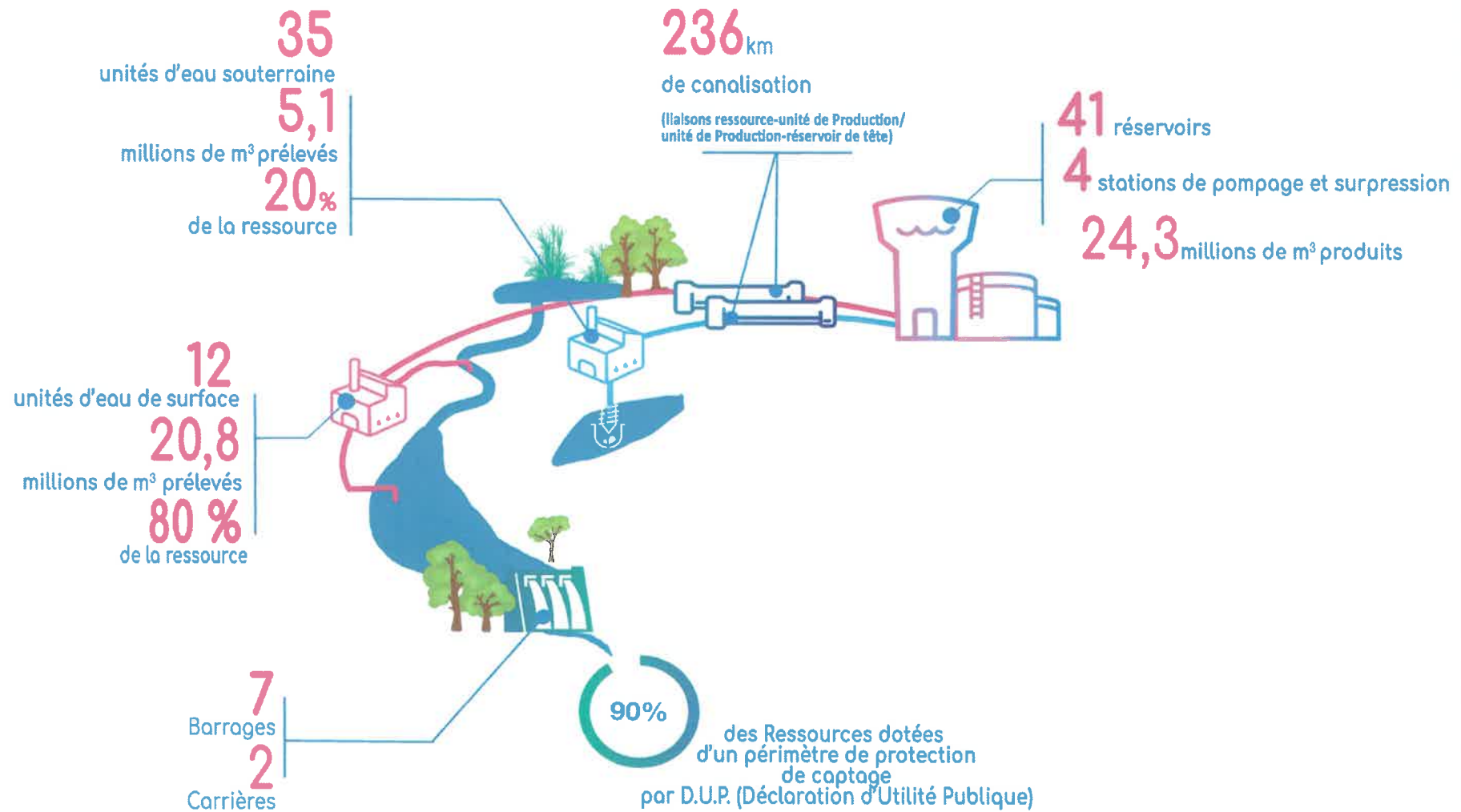
- l'utilité d'un fichier déjà préparé en vue d'un éventuel délestage électrique à l'hiver 2022, qui a facilité le recensement des PDL prioritaires,
- la mise en fonctionnement des installations sur horloge,
- les problèmes de communication liés aux coupures électriques (entre les installations et entre les personnes),
- les difficultés de disponibilité et d'acheminement des groupes électrogènes,
- l'absence des services d'eau dans le centre opérationnel départemental (COD).

#### • Pistes de réflexions et axes d'amélioration

Comme tout événement ou crise, le retour d'expérience de la tempête CIARAN s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du service. Quelques axes d'amélioration et de réflexions émergent :

- inventaire des documents importants à conserver en version papier en cas de coupure électrique (et donc informatique),
- identification des secteurs, notamment des points hauts, pouvant être impactés en cas d'arrêt des surpresseurs,
- recensement des besoins en matière de groupes électrogènes : achat éventuel ou nouvelle répartition des groupes (mobiles/fixes) sur le territoire, en s'assurant avant tout du bon fonctionnement des GE déjà à disposition,
- réflexion sur les solutions de télécommunication de secours.

Ce retour d'expérience a été mené en interne et avec les exploitants. Eau du Morbihan n'a malheureusement pas été sollicité pour participer à un quelconque RETEX qui aurait été organisé par les services de l'Etat.



Extrait du RPQS 2023



## Ressource, protection et prélèvement

### 1 Qualité de l'eau = les actions sur les bassins versants

En 2023, Eau du Morbihan a soutenu les structures menant des opérations de bassin versant visant la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau à hauteur de 121 086 € HT. Les actions ont été ciblées sur les périmètres de protection et sur les aires d'alimentation des captages prioritaires du SDAGE Loire-Bretagne. Des partenariats spécifiques visant les activités agricoles dans les périmètres de protection ont été développés avec Blavet Terres et Eaux, le syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust et Eaux et Vilaine.

### 2 Travaux de régénération du forage des Moulins à Rieux

Contexte : suite à un diagnostic réalisé en 2022 montrant un colmatage du forage par des hydroxydes de fer, des travaux de régénération ont été réalisés par brossage, injection d'air comprimé et pompage de développement.

Objectif : l'essai de pompage par paliers réalisé après travaux, puis le suivi du forage après sa remise en exploitation, ont permis de confirmer un gain de productivité sur ce forage dont le débit d'exploitation est de 30 m<sup>3</sup>/h.

Montant : 25 k€ HT pour les travaux et le suivi.

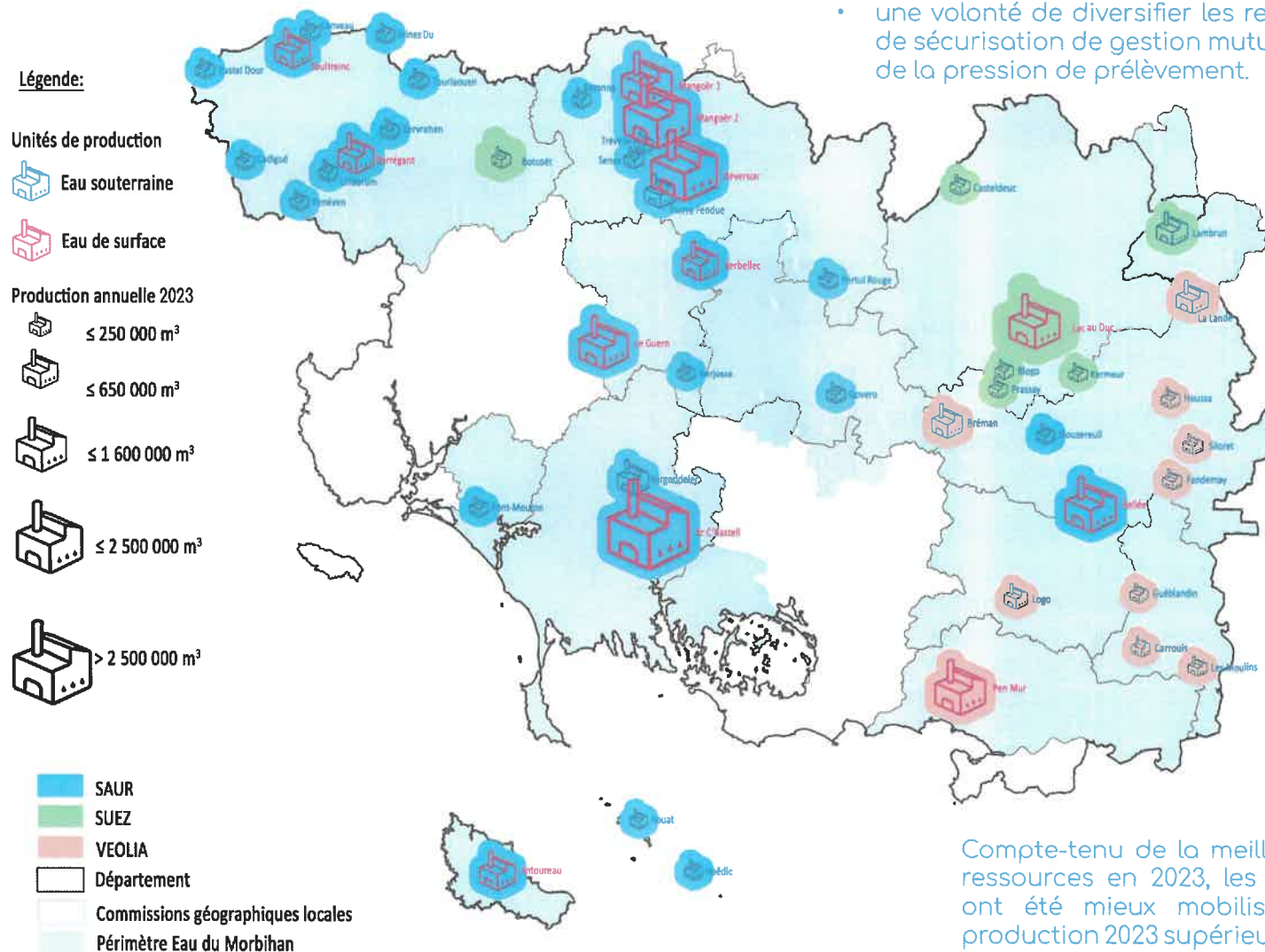


forage des Moulins - Rieux

## Infrastructures de Production Unités de traitement, canalisations et réservoirs

La mixité des ressources souterraines et superficielles et leur répartition territoriale marquent :

- une priorité donnée aux ressources souterraines de proximité,
- une volonté de diversifier les ressources dans un but de sécurisation de gestion mutualisée et de limitation de la pression de prélèvement.



Extrait du RPQS 2023

Unités de Production en service et Production annuelle

15

Compte-tenu de la meilleure disponibilité des ressources en 2023, les unités de production ont été mieux mobilisées engendrant une production 2023 supérieure à 2022 (+ 1,7 %) et, par voie de conséquence, une moindre sollicitation des imports (- 17 %).





## 1 Unité de production de Minez Du à Langonnet

Objectifs : sécuriser la production d'eau potable pour les habitants du territoire et limiter la pression sur les ressources.

Opérations : construction d'une nouvelle unité de traitement d'eau potable de 30 m³/h et traitement des eaux de lavages, optimisation de la gestion des ressources et sécurisation, réhabilitation de la cuve de stockage 300 m³.

Travaux : 2022-2024 : démarrage des travaux en septembre 2022 et mise en service en novembre 2023.

Montant : 1,4 M€ HT.



nouvelle unité de production de Minez Du - Langonnet

Montant des subventions attribuées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne :

|  | Subvention                        | Montant engagé par Eau du Morbihan |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
|                                                                                     | 260 000 €<br>50 % de 520 000 € HT | 1,4 M€ HT                          |
| Modernisation de la station de production d'eau potable de Minez Du à Langonnet     |                                   |                                    |



Financé par  
l'Union européenne  
NextGeneration

## 2 Unité de production de Toultreincq à Gourin

Objectifs : sécuriser la production d'eau potable pour les habitants du territoire et limiter la pression sur les ressources. Répondre aux évolutions réglementaires en matière de qualité d'eau potable destinée à la consommation humaine.

Opérations : construction d'une nouvelle unité de traitement d'une capacité de production de 300 m³/h, implantée sur la parcelle de l'unité de production existante.

- réhabilitation des ouvrages existants maintenus en exploitation et la démolition des ouvrages abandonnés.
- mise en service et le raccordement de 2 nouveaux forages profonds et la suppression de 4 puits.
- optimisation de la gestion des ressources.

Travaux : démarrage des travaux de Génie Civil en juin 2023 et du montage en juin 2024.  
Démarrage des travaux de canalisation en septembre 2023.

Montant : travaux Génie Civil : 6,6 M€ HT,  
Travaux de canalisation : 246 k€ HT.



nouvelle unité de production de Toultreincq - Gourin



### 3 Maîtrise d'oeuvre - traitement des métabolites de pesticides

Contexte : au gré des expertises et avis de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire), des sous-produits de pesticides, ou métabolites se voient appliquer la limite de qualité de 0,1 µg/l (métabolites pertinents) ou la valeur indicative de 0,9 µg/l (métabolites non pertinents). cf. page 26 - Qualité de l'eau produite et distribuée.

Les ressources morbihannaises sont globalement concernées. Les unités de production d'eau souterraine ne disposent pas de traitement des pesticides et de leurs métabolites.

Objectifs : maintenir la diversification des ressources, entretenir et moderniser le patrimoine, pour assurer la sécurisation, la qualité et la continuité du service public d'eau potable.

Missions : dimensionner l'étape de traitement dans le but de respecter la conformité de l'eau traitée vis-à-vis des pesticides et métabolites associés, et particulièrement l'ESA-Métolachlore, et établir les dossiers réglementaires.

#### Unités de production :

- Pierre Fendue, 50 m<sup>3</sup>/h, commune de Le Sourn,
- Siloret, 50 m<sup>3</sup>/h, commune de Carentoir,
- La Houssa, 30 m<sup>3</sup>/h, commune de Monteneuf,
- Kervréhen, 25 m<sup>3</sup>/h, commune de Priziac,

Montant : 149 475 € HT.

Travaux : 2024-2025.



unité de production de Siloret - Carentoir



unité de production de Pierre Fendue - Le Sourn





## 4 Filière boues de l'unité de production du Lac au Duc à Ploërmel

Objectif : substituer le déversement des boues liquides générées par la filière de traitement de l'usine du Lac au Duc vers la station d'épuration des eaux usées de Ploërmel par un traitement pour pouvoir transformer les boues en terre aptes à l'épandage.

Opération : construction d'une nouvelle unité de déshydratation des boues issues de la filière de traitement de l'usine du Lac au Duc.

Travaux : démarrage des travaux en juin 2023 et mise en service en juin 2024.

Montant : 979 k€ HT

nouvelle unité de  
déshydratation des boues -  
Ploërmel



## 5 Unité de production du Lac au Duc à Ploërmel

Objectif : dégradation des revêtements de protection des ouvrages béton.

Opérations : réhabilitation des revêtements d'imperméabilisation des ouvrages de prétraitement et décantation.

Travaux : finalisés en juin 2023.

Montant : 130 k€ HT



réhabilitation des revêtements - Ploërmel

## 6 Mise à niveau du patrimoine ESO (eaux souterraines)

Objectif : réhabilitation des unités de production de Lambrun à Concoret, Blogo à Val d'Oust Quily et Fandemay à Carentoir.

Travaux : finalisés en juillet 2023.

Montant : 257 k€ HT



unité de production de  
Fandemay - Carentoir



## 7 Doublement de la capacité de stockage d'eau traitée de Hoëdic

Objectif : sécuriser et pérenniser la distribution d'eau potable aux usagers, en partenariat avec AQTA.

Opérations : réhabilitation d'une ancienne bâche enterrée et dimensionnement d'un stockage 200 m<sup>3</sup> via deux cuves concentriques.

Travaux : finalisés en juin 2023.

Montant : 497,5 k€ HT



unité de production - Hoëdic

Montant des subventions attribuées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne :

|  | Subvention                                                  | Montant engagé par Eau du Morbihan                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
|                                                                                     | Doublement de la capacité de stockage eau traitée de Hoëdic | 128 275 €<br>50 % de 256 550 € HT<br>497 499,40 € HT |

## 8 Réhabilitation de la lagune de l'unité de production des Moulins à Rieux

Contexte : membranes de la lagune percées.

Objectif : réhabilitation de l'étanchéité de la lagune tamponnant les eaux de lavage des filtres de l'unité de production des Moulins, à Rieux.

Opérations : renouvellement complet de l'étanchéité du bassin, avec dispositifs de drainage.

Travaux : finalisés en août 2023.

Montant : 29 k€ HT



unité de production des Moulins - Rieux



## Objectif et fonctionnement du réseau départemental

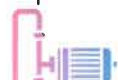
- Assurer la continuité du service en tout temps sur l'ensemble du périmètre pour :
  - pallier des arrêts programmés d'unités de production (maintenance, travaux) ou non programmés (déficit de ressource, panne, pollution),
  - apporter les volumes supplémentaires aux productions locales, en particulier aux périodes de pointe de consommation,
  - éviter des tensions supplémentaires sur la ressource en période sensible (étiage) ou sécheresse, en mobilisant et mutualisant les ressources disponibles.
- Outil de sécurisation de l'alimentation en eau potable, de mutualisation et de solidarité.

## Schéma départemental d'interconnexions et de sécurisation

**236 KM**  
de feeder



**8 sites**  
de surpressions



**10 sites**  
de stockage



TRUANTON 2022

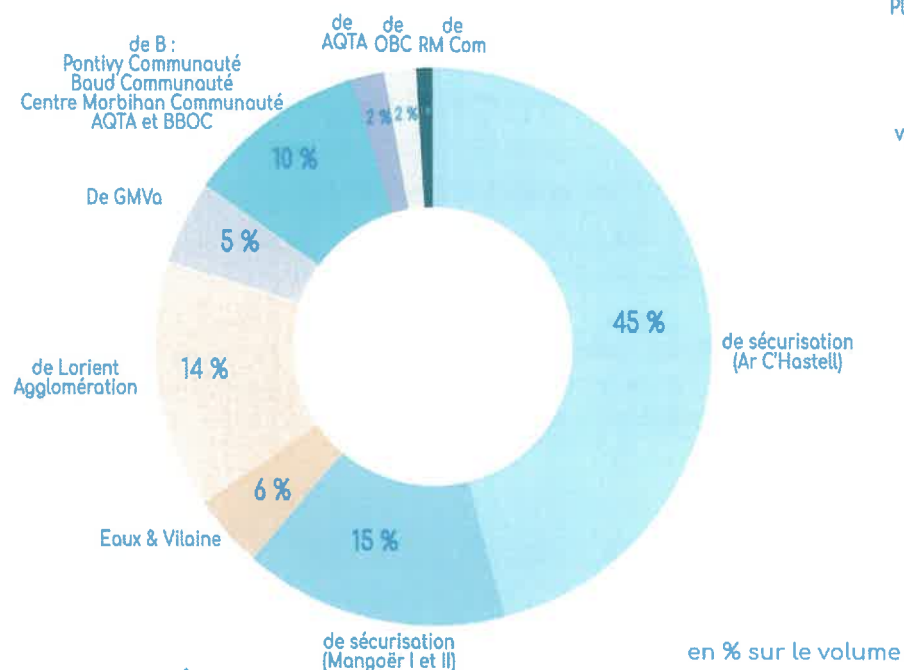


## Mobilisation du réseau d'interconnexions

En fonction des disponibilités des ressources et des besoins des territoires, les services techniques de Eau du Morbihan établissent des consignes de gestion et de configuration des unités de production et du réseau d'interconnexions.

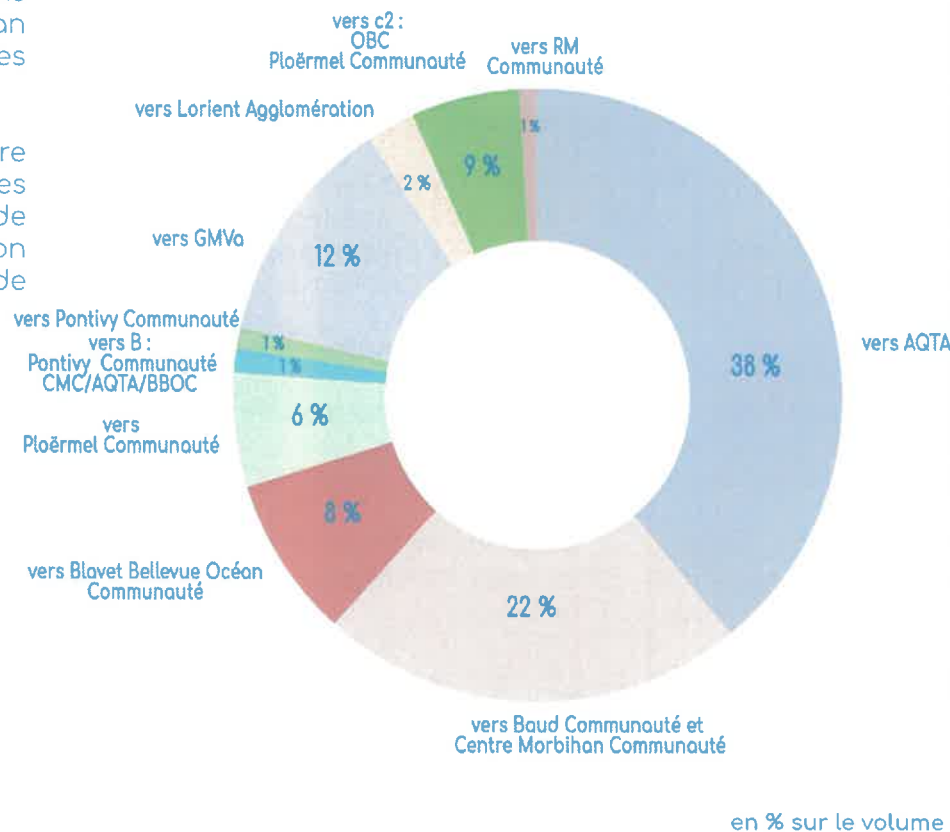
Le réseau reste fortement mobilisé, mais dans une moindre mesure par rapport à l'année de sécheresse de 2022. La disponibilité des ressources a permis de mieux solliciter les installations locales, de limiter les imports extérieurs. En particulier, l'unité de production de Ar C'Hastell à Sainte-Anne d'Auray a retrouvé un niveau de production normal.

## Origines des importations ou volumes introduits dans le réseau d'interconnexions en 2023



Volume introduit : 13 977 114 m³

## Secteurs d'exportations ou volumes desservis par le réseau d'interconnexions en 2023



Volume desservi : 13 835 420 m³



## 1 Réhabilitation du réservoir sur tour de Kerguéro à Brec'h

Contexte : réservoir sur tour dégradé.

Objectif : réhabilitation complète (hydraulique, étanchéité, aménagement).

Travaux :

- en préalable, installation d'un surpresseur sur le site des réservoirs au sol pour assurer la distribution en direct, sans modifier les conditions de pression chez les abonnés,
- découpe de la cloison intermédiaire (gain de volume et diminution des surfaces à étancher),
- refonte de l'hydraulique intérieure,
- pose d'une membrane étanche,
- ravalement extérieur et aménagement des abords.

Le chantier s'est terminé début 2024.

Montant : 345 k€ HT.



surpresseur du réservoir de Kerguéro  
vitesse variable - Brec'h



découpage de la cloison du réservoir de Kerguéro - Brec'h

## 2 Evolution du réseau d'interconnexions = feeder Baud-Brech

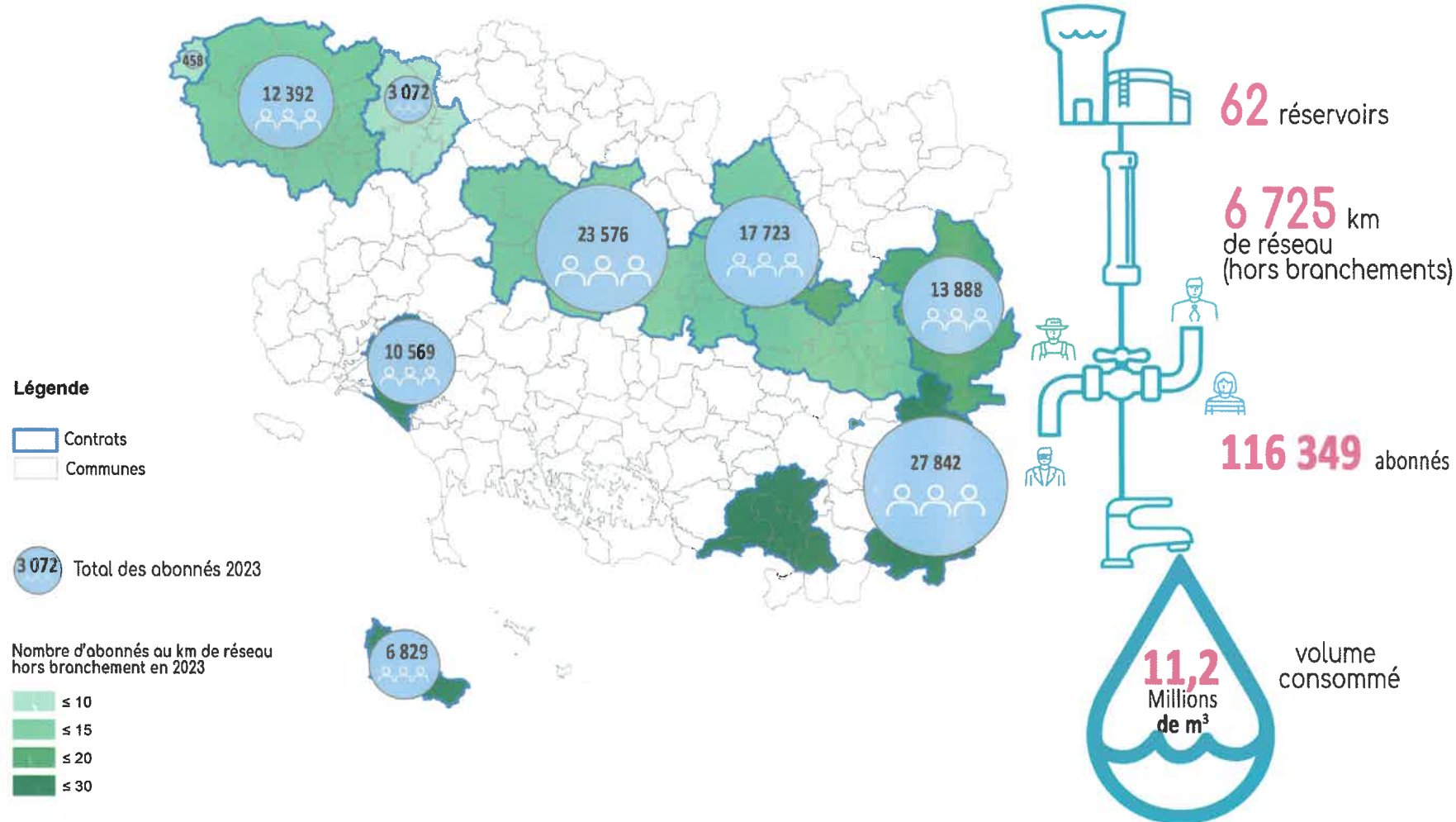
Contexte : risques de sécheresse accrue, certains feeders très sollicités en limite hydraulique.

Objectifs : optimiser le réseau d'interconnexions pour en faciliter le fonctionnement, améliorer encore la répartition des ressources disponibles et les capacités de transfert d'eau traitée, notamment vers AQTA, et soulager certains secteurs en tension (centre du Morbihan).

Projet : canalisation en fonte de diamètre 500 mm sur environ 30 km entre le réservoir de Kerpolican à Baud et le réservoir de Kerguéro à Brech.

Calendrier :

- 2022/2023 : relevés et études faune-flore et finalisation du dossier d'étude d'impact,
- janvier 2024 : dépôt des dossiers pour instruction réglementaire et enquête publique,
- 2024 : avis favorable des CLE des SAGE Blavet et Golfe de Morbihan et Ria d'Etel et avis favorable sous conditions du CSRPN,
- travaux 2025-2028, par tranches.



Malgré une augmentation du nombre d'abonnés (+ 0,7 %), le volume global consommé est en légère baisse par rapport à 2022 (- 3 %), sans qu'il soit possible de savoir si ce phénomène est conjoncturel (météo estivale pluvieuse) ou si il est le signe d'une tendance (effet des opérations de sensibilisation aux économies d'eau).



## Travaux

### 1 Programme annuel

Objectifs : assurer la continuité et la qualité du service de Distribution, répondre aux besoins des collectivités membres et des abonnés.

Travaux : les travaux de renouvellement des canalisations représentent une part importante des montants engagés. Les extensions sont majoritairement financées par des tiers, dans le cadre de projets d'aménagement publics ou privés.

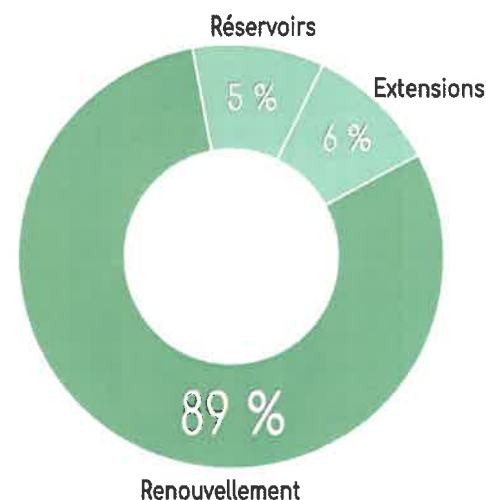
Montant : en raison de l'augmentation globale des coûts des travaux, une augmentation de l'enveloppe de 0.5 M€ HT a été décidée pour préserver le volume des travaux engagés. Cet investissement se monte à 63.34 € HT par abonné, pour une enveloppe globale de 7 M€ HT.



renouvellement des canalisations



### Répartition des investissements Distribution en 2023 (en € sur l'enveloppe globale)



Le programme annuel a pour objectif de maintenir la qualité du service et de limiter les pertes en eau pour assurer le maintien d'un Indice Linéaire de Perte (ILP) inférieur à 1 litre par jour et par km de canalisation.

Le réseau de Eau du Morbihan est caractéristique d'une collectivité « rurale » avec une densité de 17 abonnés par km de canalisation. Le rendement de 85 % et l'Indice Linéaire de Perte de 0.88 l/j/km reflètent un bon état général.



Extrait du RPQS 2023



## 2 Programme pluriannuel de réhabilitation des réservoirs

Contexte : réhabilitation progressive de l'ensemble des ouvrages de stockage engagée depuis 2017.

Objectif : programme de remise à niveau par ouvrage (génie civil, étanchéité, sécurité, clôtures, ...).

Travaux 2023 : réhabilitation complète du réservoir sur tour de Kerizac, sur la commune de Locmalo.

Montant : 360 k€ HT.



réservoir de Kerizac - Locmalo

## 3 Programme Chlorure de Vinyle Monomère (CVM)

Contexte : pour répondre aux exigences sanitaires, Eau du Morbihan a mis en place un protocole de localisation et de renouvellement des canalisations potentiellement contaminantes. Ce protocole a été validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS 56).

Ainsi, les canalisations présentant le risque de contamination au CVM le plus élevé sont localisées. Elles font l'objet de 4 campagnes de mesures aux périodes les plus chaudes de l'année et, en cas de dépassement du seuil réglementaire (0.5 µg/l), elles sont renouvelées l'année suivante.

En cas de nécessité, des purges préventives sont mises en place dans l'attente du renouvellement.

Déroulement du programme pluriannuel :

- campagne de mesure : réalisation sur 16 points préalablement identifiés répartis sur l'ensemble des territoires de distribution,
- programme de travaux : 5.1 km de canalisations renouvelées ainsi que 77 branchements d'abonnés.

Montant des subventions attribuées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne :



|                                                                                  | Subvention                        | Montant engagé par Eau du Morbihan |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| Renouvellement des conduites CVM communes de Sérent, La Chopelle-Caro et Meslan. | 160 655 €<br>50 % de 321 310 € HT | 581 623 € HT                       |



La qualité de l'eau prélevée, produite et distribuée fait l'objet d'une surveillance :

- au titre du contrôle sanitaire, par l'Agence Régionale de Santé,
- par les exploitants, pour le compte de la collectivité, au titre de l'autocontrôle.

L'eau du robinet doit répondre aux exigences de qualité, fixées par les autorités sanitaires.

En 2023, les résultats du contrôle sanitaire sont les suivants :



### Focus : métabolites de pesticides et ESA-métolachlore

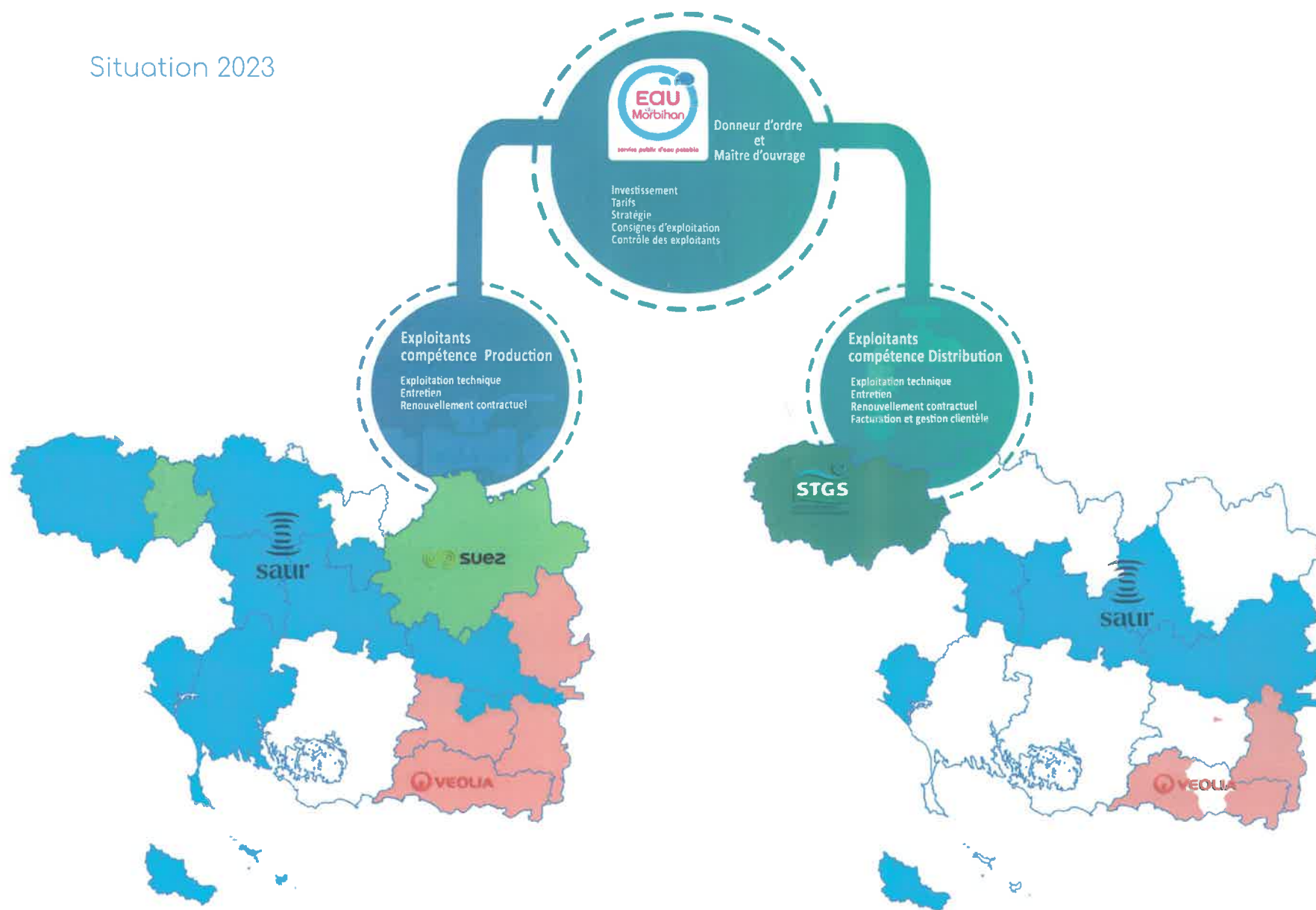
Suite à un avis de décembre 2020 de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail), l'Agence Régionale de Santé (ARS) a recherché à partir d'avril 2021, un nouveau paramètre dans l'eau distribuée : l'ESA-métolachlore. Issu de la dégradation d'un pesticide utilisé pour désherber des cultures comme le maïs ou les haricots, ce résidu (métabolite) est retrouvé dans plusieurs ressources du département. En sortie de stations de production d'eau non équipées de traitement adapté, l'ESA-métolachlore a été détecté au-delà de la limite de qualité réglementaire établie à 0,1 microgramme/litre ( $\mu\text{g/l}$ ), tout en restant très en deçà de la valeur sanitaire  $V_{\text{max}}$  définie par les autorités sanitaires à 510  $\mu\text{g/l}$ . L'ARS conclut donc à l'absence de risque pour la santé.

Le 30 septembre 2022, l'ANSES est revenue sur son avis initial et a modifié la valeur sanitaire de référence de cette molécule : depuis, l'ESA-métolachlore n'est plus soumis à la limite de qualité de 0,1  $\mu\text{g/l}$ . Dorénavant, ce métabolite est soumis à la valeur indicative de 0,9  $\mu\text{g/l}$ .

Malgré ce changement, et pour se prémunir de l'évolution de la réglementation sur d'autres molécules à l'avenir, Eau du Morbihan poursuit le programme d'actions défini en 2021, tant sur le volet préventif, en partenariat avec la profession agricole et les structures de bassin versant, que sur le volet curatif : les traitements poussés mis en œuvre sur les unités de production à partir d'eau superficielle dès 2021 sont maintenus, l'équipement de certaines stations d'eau souterraine en traitement adapté fait l'objet d'études techniques et reste inscrit au Plan Pluriannuel d'Investissement (cf. page 17 - Maîtrise d'œuvre - traitement des métabolites de pesticides).



Situation 2023



Exploitation du service public d'eau potable



Au-delà du contrôle et du pilotage quotidien (contrôle des obligations contractuelles, visites techniques sur site, vérification de cohérence des données fournies et des comptages, adaptation des contrats aux évolutions du patrimoine, ...), le service en charge du contrôle d'exploitation intervient sur l'ensemble du domaine traitant de l'exploitation, tant technique que contractuel ou financier.

## Rapports

### 1 Rapports sur le prix et la qualité du service 2023 - réalisés en interne

Contexte : obligation réglementaire.

Objectif : présenter l'actualité du service par le biais de données chiffrées et d'indicateurs de performance, dans un souci de transparence.

#### Actions :

- collecte et vérification des données auprès des exploitants, contrôle de cohérence,
- compilation à l'échelle de Eau du Morbihan, interprétation,
- validation en Comité Syndical du 28/06/2024,
- présentation des données générales et locales à chaque Commission locale.
- mise en ligne en accès tout public sur :  
[www.eaudumorbihan.fr](http://www.eaudumorbihan.fr)
- motion design des chiffres clés en ligne sur le site web.



### 2 Rapports d'expertise - réalisés en interne

Contexte : obligation réglementaire.

Objectif : contrôle des obligations contractuelles pouvant aboutir à des pénalités financières en cas de non respect de certaines clauses des contrats.

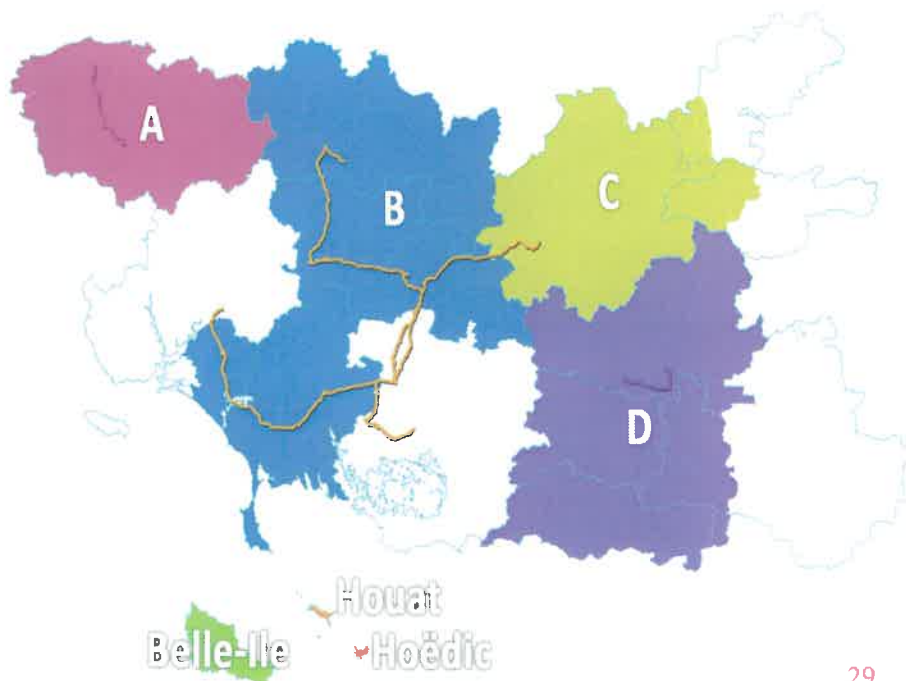
#### Actions :

- présentation des éléments principaux en commissions locales,
- application des pénalités financières aux exploitants concernés le cas échéant,
- suivi du renouvellement des équipements.

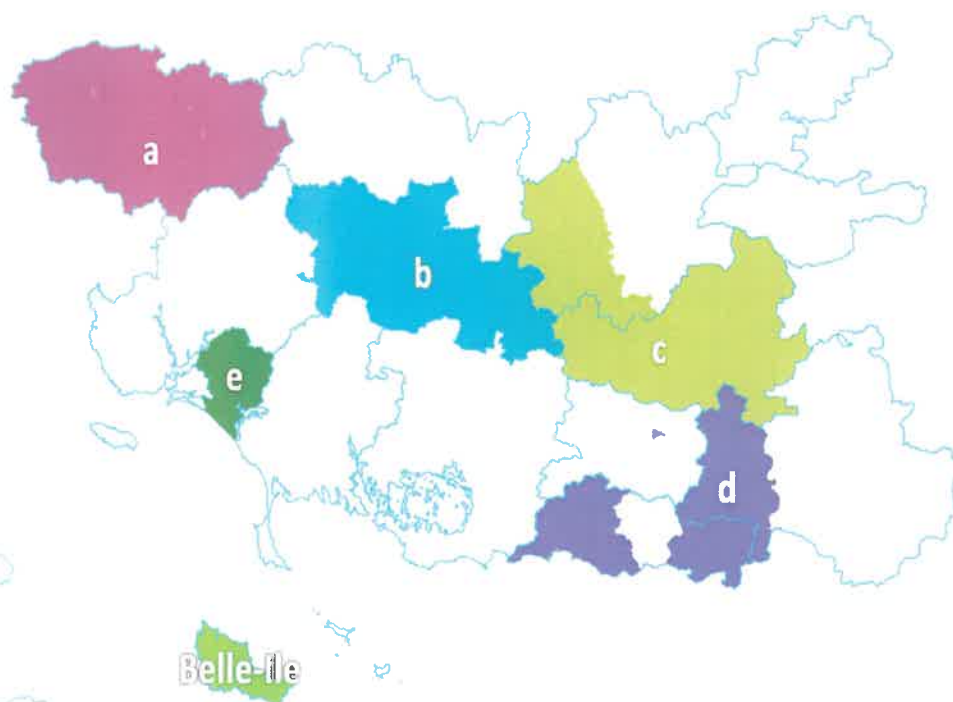
## Évolution des périmètres d'exploitation

Le 8 décembre 2020, le Comité Syndical a pris acte de la proposition de redécoupage territorial en terme d'exploitation reposant à la fois sur un allotissement fonctionnel (distinction des missions Production et Distribution) et sur un allotissement géographique qui prennent dorénavant en compte la sécurisation, le réseau d'interconnexions et un traitement différencié spécifique aux îles.

Compétence Production -Transport



Compétence Distribution



Ce redécoupage territorial est progressivement mis en application, au fur et à mesure des échéances des contrats d'exploitation en vigueur en prenant en compte les transferts de compétence.

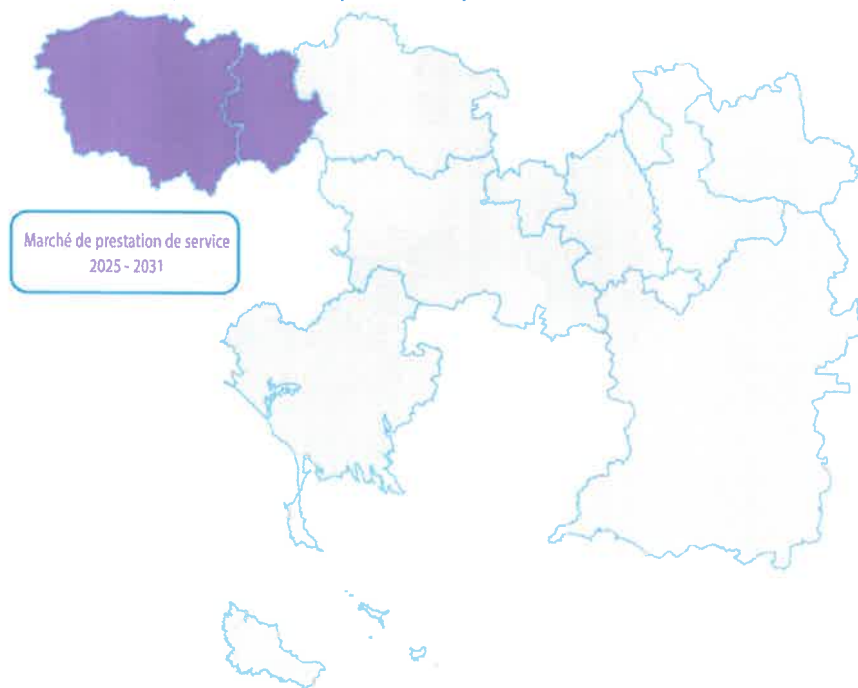
Au cours de l'année 2023, le Comité a décidé des périmètres et des modes de gestion des contrats à échéance au 31 décembre 2024. Les procédures sont mises en oeuvre en 2024.





## Choix du mode de gestion des contrats à échéance du 31/12/2024 par le Comité Syndical en 2023

Choix opéré pour la compétence production en 2023



Choix opéré pour la compétence Distribution en 2023



Les procédures afférentes sont menées sur l'année 2024.

## 1 Programme ECOD'O



Maître d'ouvrage : Chambre de Commerce et d'Industrie de Bretagne, animation par Bretagne compétitivité.

Partenaires morbihannais : Etat, agence de l'eau Loire Bretagne, Région Bretagne, Eau du Morbihan, Lorient agglomération, Golfe du Morbihan Vannes agglomération, Vannes, Morbihan tourisme, AQTA, ARS 56, Bretagne compétitivité.

<https://www.bretagne-competitivite.fr/ecodo/>



### Objectifs :

- poursuivre et renforcer l'accompagnement des entreprises (industrie et tourisme) sur les économies d'eau, dans la continuité du programme depuis 2020,
- sensibiliser les entrepreneurs sur l'optimisation de la ressource en eau,
- identifier des actions d'économies d'eau,
- régionaliser la démarche initiée en Morbihan.

### Intervention de Eau du Morbihan :

- poursuite du partenariat engagé en 2020,
- soutien financier : 10 000 €,
- participation au Comité de Pilotage,
- appui technique,
- intervention en atelier thématique.

Poursuite en 2024.



## 2 Programme régional « De l'Eau pour Demain »



Maîtres d'ouvrage en partenariat : SDAEP 22, SMG 35, Eau du Morbihan, Conseil départemental du Finistère, BRGM.

Partenaires financeurs : Région Bretagne, agence de l'eau Loire-Bretagne.

Contexte : changement climatique et tensions accrues sur la ressource.

### Objectifs :

- programme 2021-2023,
- mieux connaître et appréhender les usages de l'eau (Observatoire des consommations) à partir du réseau public,
- caractériser la vulnérabilité et la résilience des ressources en eau,
- développer des stratégies de gestion de la ressource.

### Actions 2023 :

- finalisation du projet,
- publications des rapports.

Rapports disponibles sur le site :

<https://sigesbre.brgm.fr/De-l-Eau-pour-Demain-2023>



Montant des subventions attribuées à Eau du Morbihan par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et Région Bretagne :

|                                                                                       | Subventions                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
|  | 10 800 €<br>50 % de 21 600 €    |
|  | 22 000 €<br>48,89 % de 45 000 € |



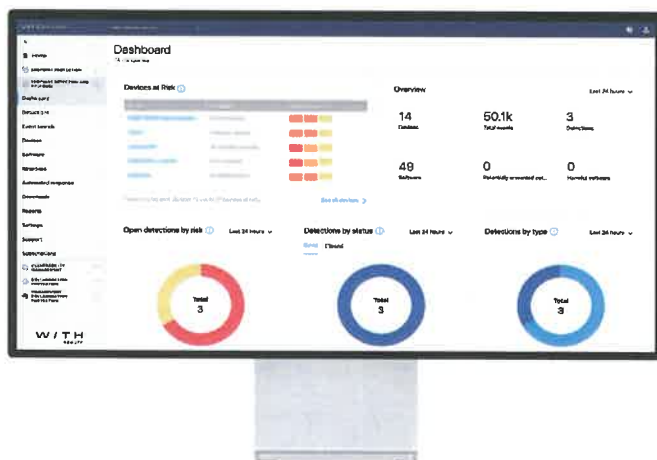


## Cyber sécurité : une priorité

Au cours de l'année 2023, Eau du Morbihan a pris des mesures significatives pour renforcer la sécurité de ses systèmes d'information et protéger les données sensibles. La cybersécurité est devenue une priorité stratégique, et plusieurs initiatives ont été mises en place pour sensibiliser les agents et garantir la résilience des systèmes.

- **Sensibilisation interne**

Une large campagne de sensibilisation a été menée auprès des agents. Des sessions de formation régulières ont été organisées pour les informer des meilleures pratiques en matière de sécurité informatique, des dangers potentiels des cyberattaques et des moyens de les prévenir.



En parallèle, Eau du Morbihan a élaboré et mis en œuvre une charte informatique. Cette charte constitue un cadre de référence pour tous les membres de l'organisation, définissant des lignes directrices claires pour l'utilisation des ressources informatiques et la protection des informations.

- **Outils et démarches**

Pour renforcer encore la sécurité des systèmes, la double authentification pour l'accès aux ressources numériques a été instaurée. Cette mesure supplémentaire de vérification permet de s'assurer que seuls les utilisateurs autorisés peuvent accéder aux systèmes de Eau du Morbihan.

De plus, la généralisation des coffres-forts de mots de passe a été mise en œuvre pour tous les agents. Ces outils sécurisés permettent de stocker les mots de passe de manière cryptée et d'encourager l'utilisation de mots de passe robustes, réduisant ainsi le périmètre exposé aux menaces potentielles.

- **Renforcement de la sécurité**

En 2023, Eau du Morbihan a également investi dans une solution de sécurité avancée pour les ordinateurs et serveurs. Cette solution, appelée EDR (Endpoint Detection and Response), est couplée à la protection antivirus classique (EPP ou Endpoint Protection Platform). Ensemble, ces outils détectent et réagissent rapidement aux menaces en analysant les comportements suspects et en prenant des mesures pour bloquer les attaques.

Pour s'assurer que ces systèmes fonctionnent efficacement, ils sont surveillés en permanence par une équipe spécialisée appelée SOC (Security Operations Center). Ce centre de veille en cybersécurité observe et analyse en temps réel toutes les tentatives d'intrusion, permettant une réaction rapide et appropriée pour protéger nos systèmes.

- **Evaluation et audit**

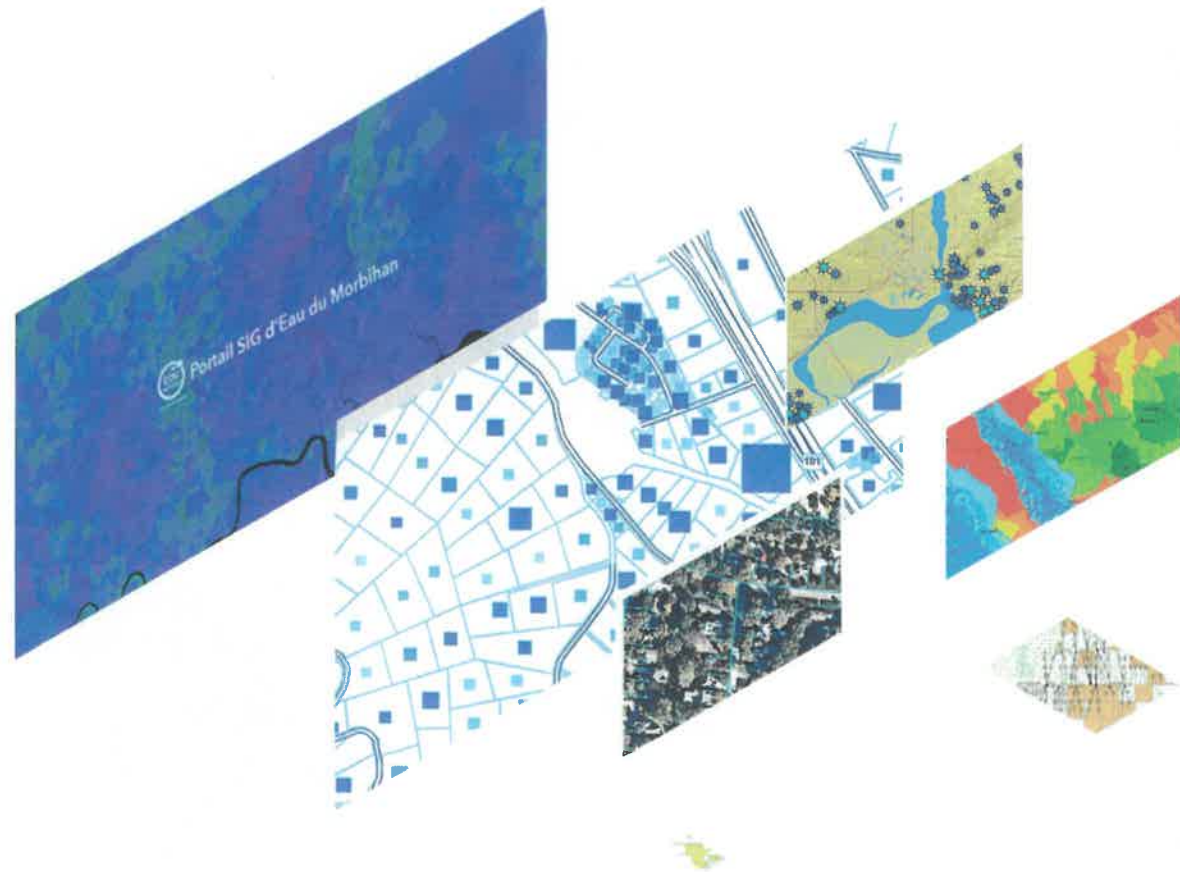
Enfin, pour évaluer la robustesse de nos systèmes et identifier les vulnérabilités, Eau du Morbihan a collaboré avec la cellule spécialisée de la gendarmerie nationale pour réaliser un audit de sécurité informatique approfondi. Cet audit a permis de déceler les points faibles et de mettre en place des mesures correctives afin de renforcer la protection contre les menaces informatiques.



## Avancées dans l'Enrichissement des Données Géographiques

Eau du Morbihan poursuit le développement et l'amélioration de la gestion de ses données géographiques à travers des outils SIG (Systèmes d'Information Géographique). Ces outils sont essentiels pour la gestion patrimoniale des infrastructures d'eau potable et permettent de fournir un service de qualité aux usagers.

L'utilisation des SIG a permis une cartographie précise et détaillée de l'ensemble du réseau, facilitant ainsi la gestion et la maintenance des infrastructures. Mais les capacités de ces outils vont bien au-delà de la simple cartographie. Ils permettent de visualiser les données de manière dynamique et interactive, de créer des indicateurs de suivi consolidés dans des tableaux de bord, et d'intégrer des analyses avancées pour un suivi plus complet.

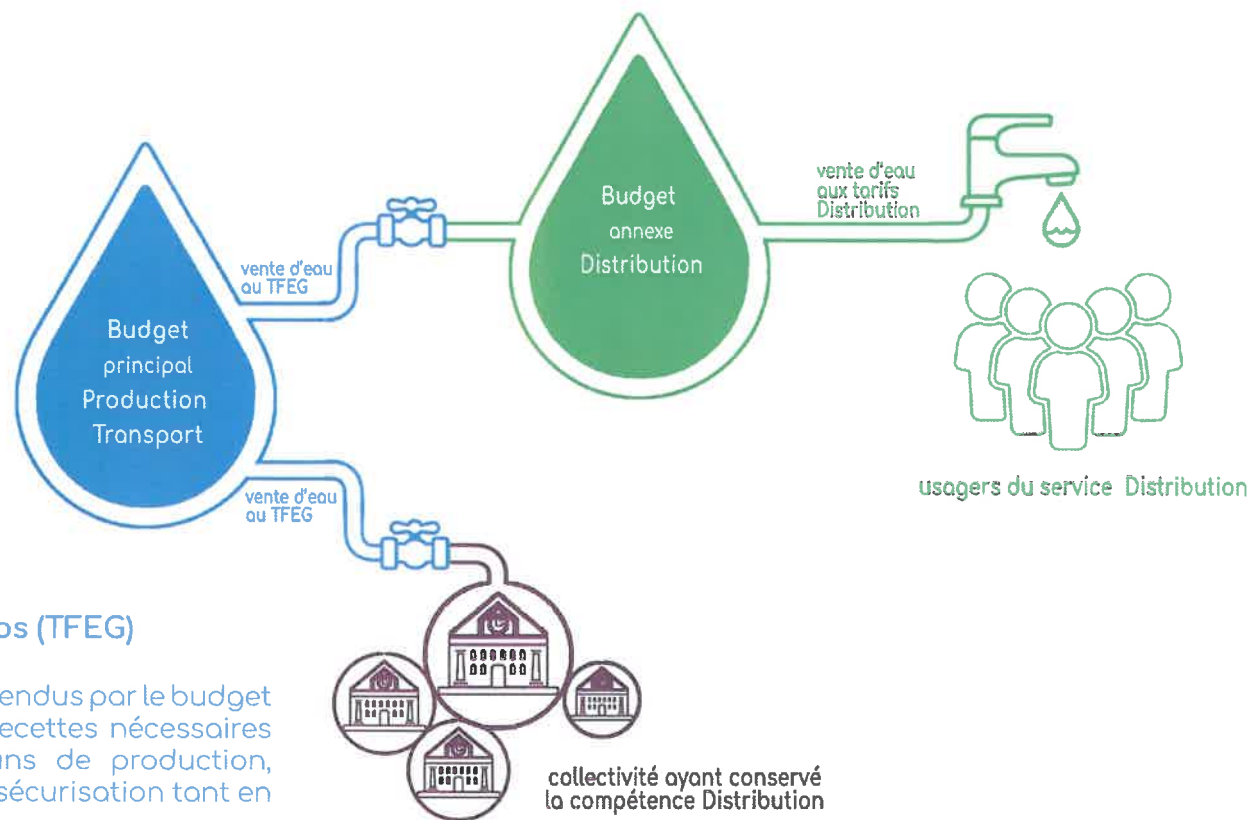


Grâce aux SIG, le suivi du réseau n'est plus uniquement cartocentré. Il est désormais possible d'intégrer et visualiser des données variées, générer des rapports détaillés et obtenir des analyses précieuses grâce à des indicateurs de performance précis. En particulier, ces tableaux de bord permettent de suivre les pratiques agricoles dans les périmètres de protection, et d'anticiper sur les actions à mener pour préserver la qualité de l'eau brute. Ces fonctionnalités permettent d'optimiser la planification, la réparation et la maintenance des infrastructures, assurant ainsi une gestion plus efficace et proactive du patrimoine.



## Budget Production-Transport et budget Distribution

La structure budgétaire de Eau du Morbihan s'articule autour de 2 budgets, pour la compétence eau potable :



### Le Tarif de Fourniture d'Eau en Gros (TFEG)

Le TFEG appliqué aux volumes d'eau vendus par le budget Production-Transport, constitue les recettes nécessaires à la couverture des coûts communs de production, transport, achats d'eau extérieurs et sécurisation tant en exploitation qu'en investissement.

Il s'applique aux volumes vendus au budget Distribution de Eau du Morbihan ainsi qu'aux collectivités membres du Syndicat ayant conservé la compétence Distribution.

Dans un contexte inflationniste exceptionnel et pour garantir la santé financière du budget Principal Production-Transport, Le Comité Syndical a approuvé l'augmentation du TFEG de 4 centimes d'euros pour 2023 en le fixant à 0,70 € HT / m<sup>3</sup>.

### Prix de l'eau

Les tarifs de l'eau sont votés par l'assemblée délibérante l'année précédant leur application. Le Comité Syndical réuni en séance le 9 décembre 2022 a approuvé :

- le Tarif de Fourniture d'Eau en Gros 2023,
- le tarif de vente d'eau aux usagers du service Distribution 2023.



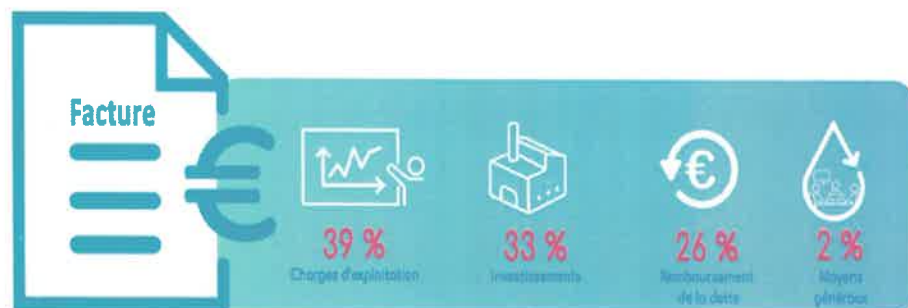
## Le tarif de vente d'eau aux usagers du service Distribution

L'épisode de sécheresse 2022 a accentué les discussions sur les tarifs des services publics d'eau potable, en tant que potentiel levier pour inciter aux économies d'eau. Le principe d'une grille tarifaire progressive a été approuvé par le Comité Syndical, incluant :

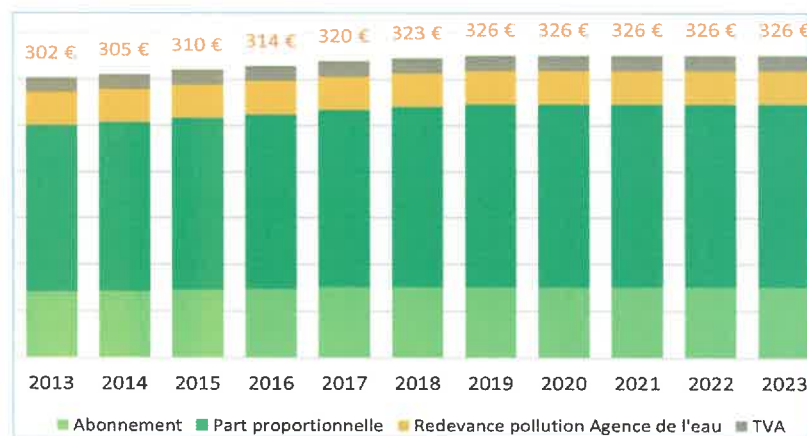
- la stabilité des parts abonnement,
- la création d'une nouvelle tranche du tarif bleu :  
31 m<sup>3</sup> - 150 m<sup>3</sup>,
- la suppression du tarif jaune,
- la mise en œuvre d'une progressivité des parts variables à échéance 2030, avec les évolutions annuelles suivantes :

|            |                                               |
|------------|-----------------------------------------------|
| tarif bleu | tranche 151-500 m <sup>3</sup> : + 2 % par an |
|            | tranche > 500 m <sup>3</sup> : + 4 % par an   |
| tarif vert | + 8 % par an                                  |

Ce que financent les abonnés du service Distribution



## Évolution de la facture type 120 m<sup>3</sup> depuis 2012 (en € hors taxe et redevance)



## Composition de la facture d'eau 120 m<sup>3</sup> en 2023

### eau potable

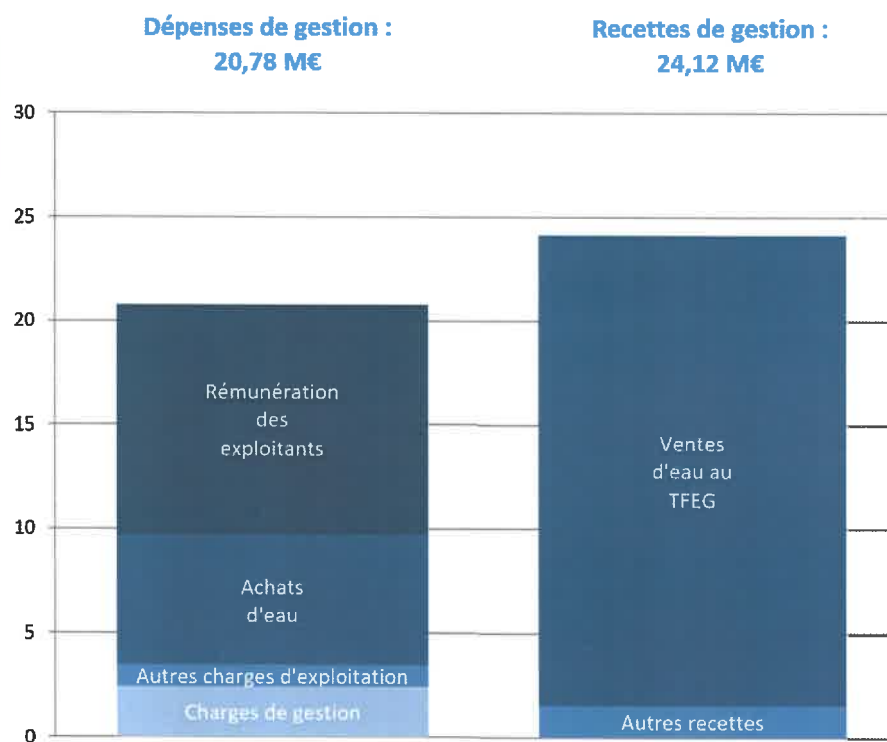
- 5 % la TVA revenant à l'État
- 11 % la redevance de pollution domestique (décidée par l'Agence de l'Eau),
- 23 % la part fixe
- 61 % part proportionnelle / consommation



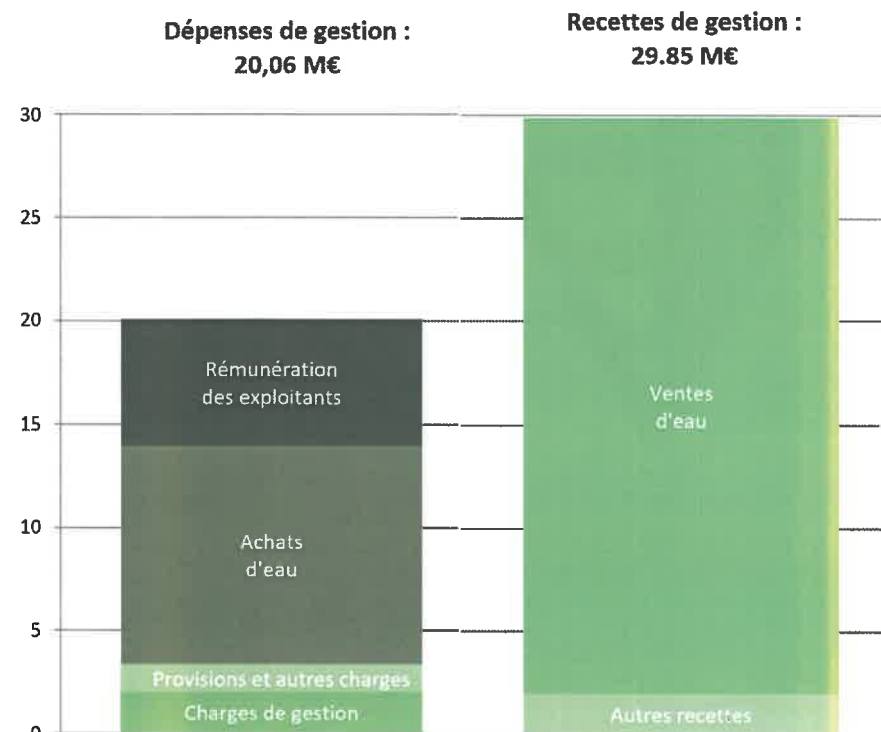


## Exploitation des services en 2023

### Budget Production-Transport

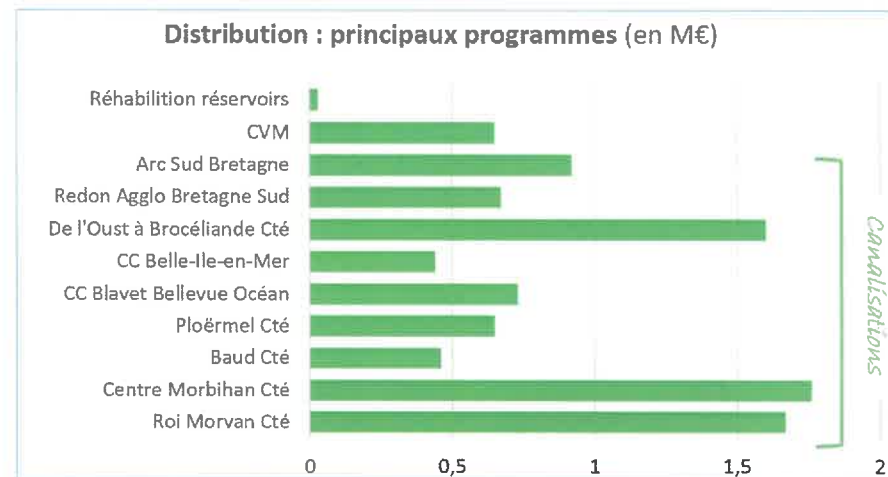
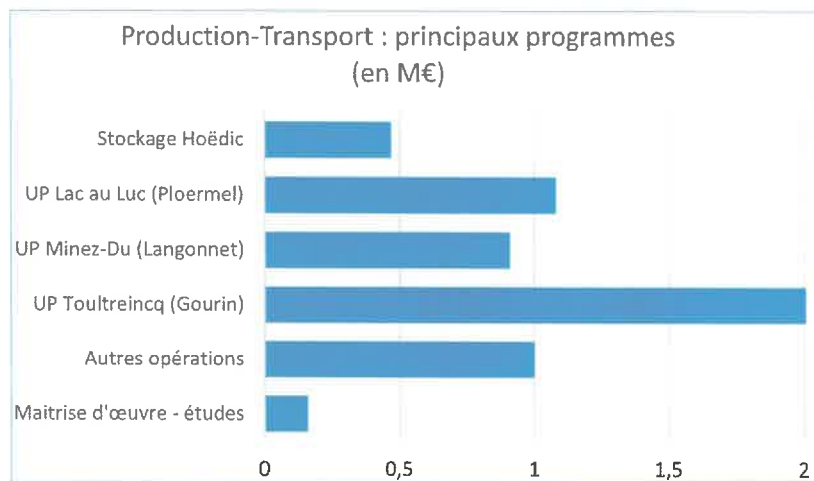


### Budget Distribution





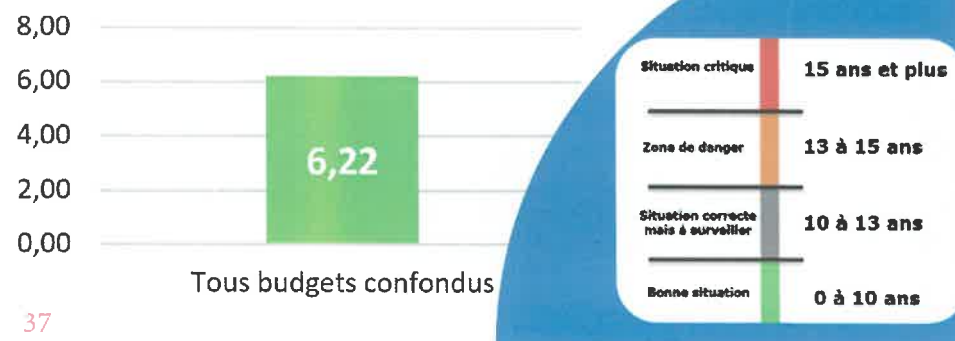
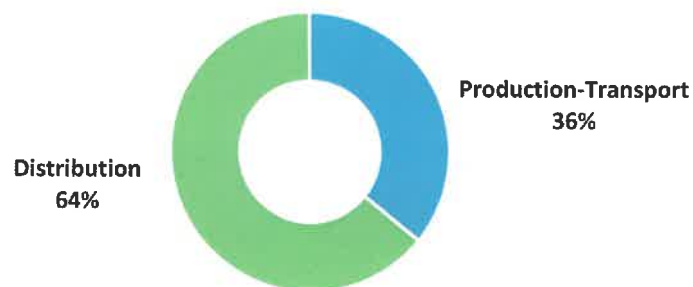
## Investissements en 2023



## Suivi de la dette

Au 31 décembre 2023, l'encours consolidé de la dette se stabilise à 73 millions d'euros et se répartit entre les budgets comme suit :

La dette se mesure au moyen d'indicateurs financiers de solvabilité. Parmi ces indicateurs, la capacité de désendettement (durée d'extinction de la dette) traduit en nombre d'années, la capacité théorique d'une collectivité à rembourser sa dette, en y consacrant son autofinancement et sans investir.





## Commande publique



38 consultations publiées en 2023 sur la plate-forme Mégalis Bretagne



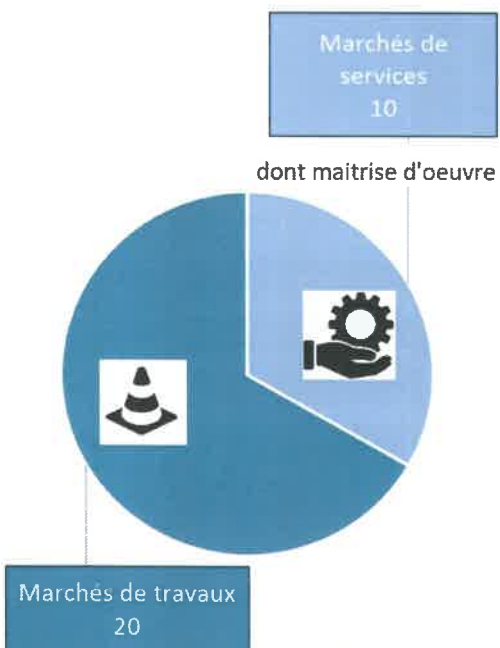
4 318 téléchargements opérés



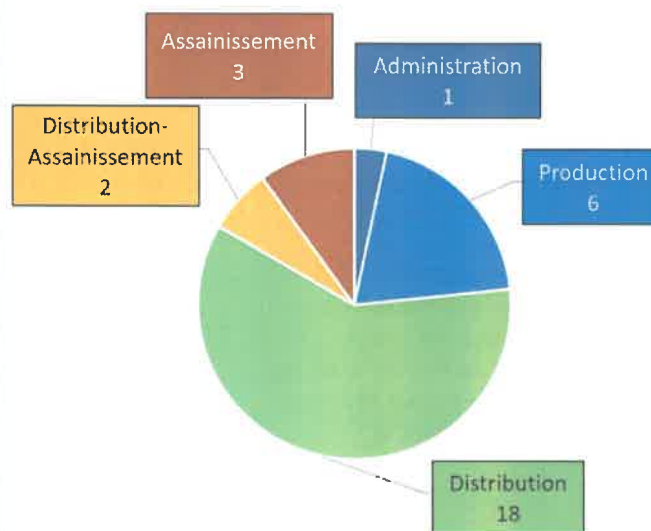
126 offres déposées par les entreprises

Rapports statistiques : 30 marchés publics attribués sur l'exercice 2023

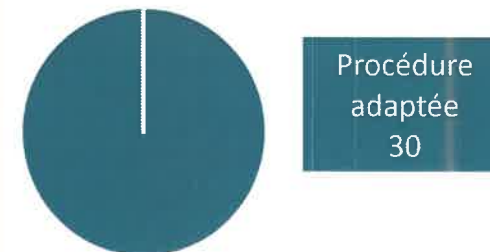
Répartition par catégories



Répartition par compétences



Répartition par procédures



## Enveloppe financière

Montant total : 8 873 611 €

(incluant les montants plafonds  
des accords cadre à bons de  
commande)



## Assainissement collectif à Belle-Ile-en-Mer

La Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer a transféré la compétence assainissement collectif à Eau du Morbihan depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, par décision du Conseil Communautaire du 20 septembre 2022.

### Chiffres clés

6 ouvrages d'épuration des eaux usées

- STEP aérodrome bourg – Bangor  
1 350 EH
- Lagunes de Bordehouat – Locmaria  
400 EH
- STEP Bruté – Le Palais : 8 000 EH
- Lagune du Grand Cosquet – Locmaria :  
500 EH
- STEP du Petit Cosquet – Bangor :  
600 EH
- Lagunes du Skeul – Locmaria :  
1 000 EH

49 postes de refoulements

58 km de canalisations gravitaires

30 km de canalisations de  
refoulement

Contrat d'exploitation : Délégation de  
service public 2022-2029 avec SAUR  
3 811 abonnés  
248 735 m<sup>3</sup> facturés

### Travaux 2023

#### • Quai Roussel (Le Palais):

Modification / renouvellement du réseau  
Les travaux ont permis d'acheminer  
directement les effluents de l'hôpital vers  
le poste du Potager sans passer par le  
réseau du centre bourg.

Subventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et du  
Département du Morbihan



55 185,90 € - 30 % de 183 953 € HT



53 406 € - 30 % de 178 023 € HT

#### • Kervilahouen – Castel Clara (Bangor) :

Renouvellement ou chemisage du réseau  
en amont du poste d'Envague pour  
diminuer les eaux parasites sur la STEP du  
Petit Cosquet.

525 000 € HT

Subventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et du  
Département du Morbihan



154 729,80 € - 30 % de 515 766 € HT



144 000 € - 30 % de 480 000 € HT

#### • Voie Communale N° 2 (Le Palais) :

Création de 5 regards de visite  
40 000 € HT

### Finances

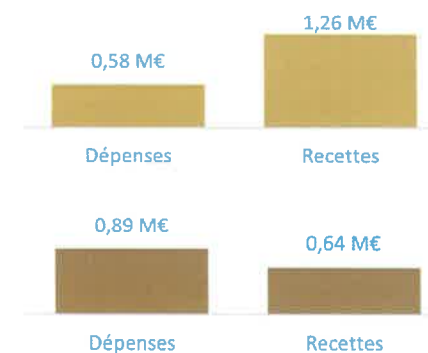
Après validation par les élus de la  
Communauté de communes :

- Evolution des modalités de mise en  
œuvre de la PFAC à compter de 2024
- Redevances et pénalités 2024 en lien  
avec le règlement de service

Redevances Assainissement collectif  
2024 (part Eau du Morbihan)

|                                   |         |
|-----------------------------------|---------|
| Abonnement :                      | 30.00 € |
| Tranche 0 à 30 m <sup>3</sup> :   | 1.00 €  |
| Tranche 31 à 85 m <sup>3</sup> :  | 1.01 €  |
| Tranche 86 à 120 m <sup>3</sup> : | 1.53 €  |
| Tranche > 120 m <sup>3</sup> :    | 2.06 €  |

Exploitation du service 2023 :

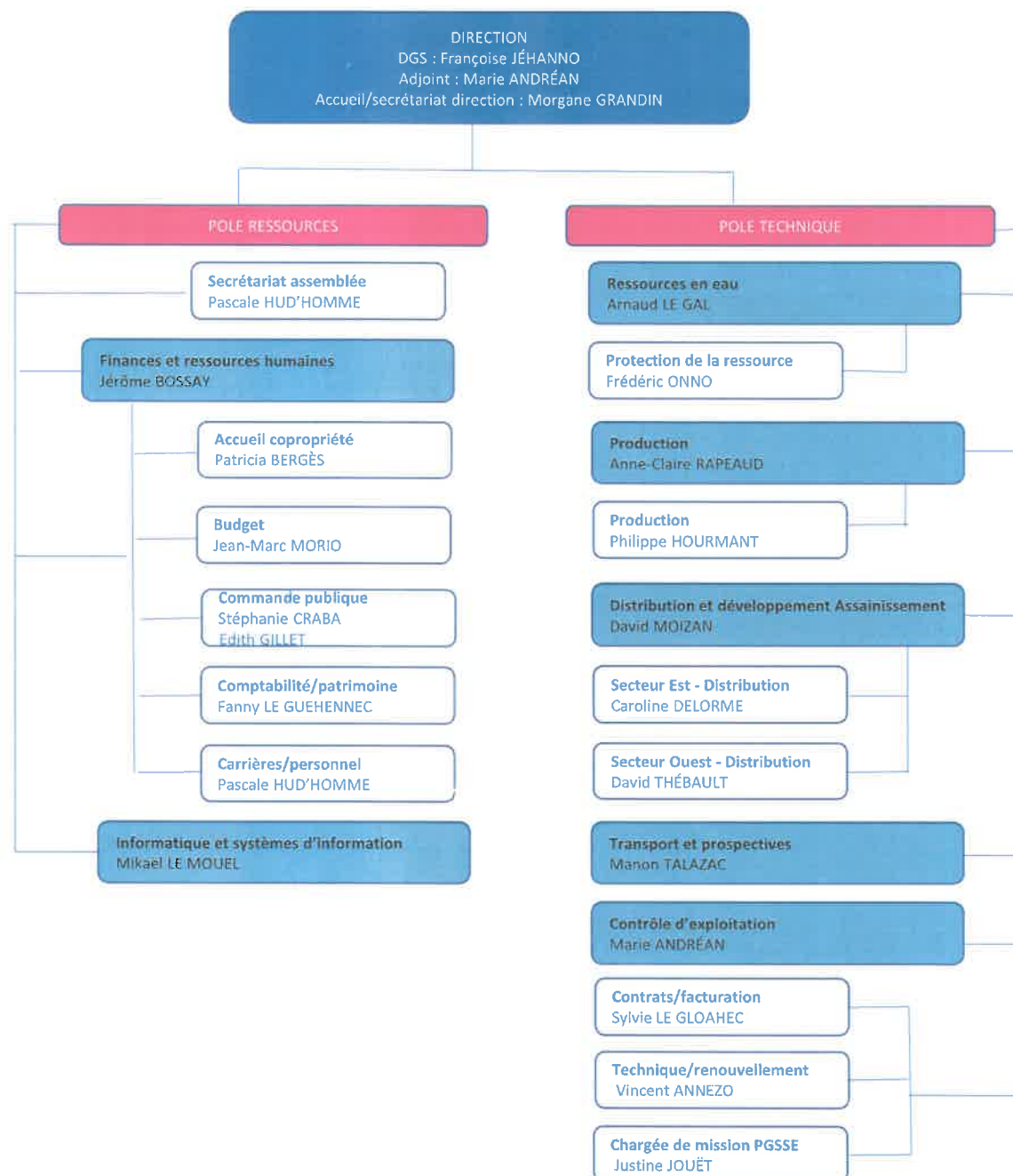




service public d'eau potable

organigramme  
des services au  
01/11/2024

## Moyens humains



Eau du Morbihan a développé une politique de communication, d'information et de transparence sur la conduite du service, ainsi que de pédagogie sur le fonctionnement, du prélèvement dans le milieu jusqu'au robinet de l'abonné.

## 1 Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

### Contexte :

- commission réglementairement obligatoire,
- constituée de représentants d'associations de défense des consommateurs et de protection de l'environnement ainsi que de représentants élus de Eau du Morbihan.

Objectif : informer les abonnés du fonctionnement du service.

### Actions :

- 2 réunions de CCSPL,
- présentation des rapports d'activités, examen des projets de grille tarifaire 2023 et avis sur les choix de mode de gestion des contrats à échéance au 31 décembre 2024.

Le rapport d'activités est en ligne sur [www.eaudumorbihan.fr](http://www.eaudumorbihan.fr)

## 2 [www.eaudumorbihan.fr](http://www.eaudumorbihan.fr)

Contexte : volonté de transparence et d'information sur l'activité de Eau du Morbihan pour le public comme pour les membres et les élus.

2023 : refonte du site internet de Eau du Morbihan.

- modernisation
- ergonomie

## 3 Présentation pédagogique des chiffres clés 2023

Contexte : publication des rapports sur le prix et la qualité du service.

### Objectifs :

- faciliter l'accès aux données techniques, financières et indicateurs,
- mettre à disposition des membres et du public un outil pédagogique permettant d'appréhender le fonctionnement du service.

Actions : réalisation et mise en ligne d'un outil "Motion Design" sur le site [eaudumorbihan.fr](http://eaudumorbihan.fr).



[eaudumorbihan.fr](http://eaudumorbihan.fr)





## 4 Une communication de fond sur les ressources et la sensibilisation aux économies d'eau

Contexte : une tension récurrente sur la ressource et une demande en eau en augmentation.

Objectifs : sensibiliser les abonnés aux économies d'eau et proposer des bons gestes et astuces.

Actions :

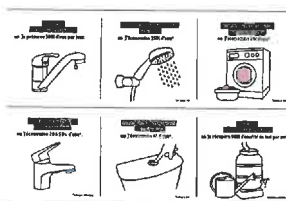
- poursuite de la campagne #laissepascouler engagée en 2018.
- site : [laissepascouler.fr](http://laissepascouler.fr)
- relai de l'actualité sur les réseaux sociaux,
- participation à l'élaboration de la campagne portée par la Région Bretagne pour sensibiliser à la rareté de la ressource en eau,
- campagne spécifique à Belle-Ile-en-Mer : chaque goutte compte.

Poursuite pour 2024.

### 6 ÉCOGESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU

Au quotidien, comme en vacances, à tout moment, nous pouvons réduire notre consommation et préserver l'eau potable, sans nuire à notre confort.

Au moment de profiter de nos loisirs, nous avons le pouvoir d'agir et de préserver tout en étant confortables. Préserver l'eau, c'est réduire sa consommation, sans nuire à la qualité de nos produits et services.



Adoptons les éco-gestes avec [bretagne.bzh/eau](http://bretagne.bzh/eau)

N'attendons pas de manquer d'eau



NOS RESSOURCES SONT LIMITÉES

Économisons l'eau

Adoptons les éco-gestes avec [bretagne.bzh/eau](http://bretagne.bzh/eau)



Adoptons les éco-gestes avec [bretagne.bzh/eau](http://bretagne.bzh/eau)



N'attendons pas de manquer d'eau



NOS RESSOURCES SONT LIMITÉES

Économisons l'eau

Adoptons les éco-gestes avec [bretagne.bzh/eau](http://bretagne.bzh/eau)



## 5 Ressource et changement climatiques : des interventions et participation à des événements, pour sensibiliser et informer

Contexte : une tension sur la ressource qui s'amplifie dans un contexte de changement climatique et d'évolution des besoins.

Objectifs : sensibiliser différents publics à la rareté de la ressource, informer sur le rôle de Eau du Morbihan.

### Actions :

- **janvier 2023** : Carrefour des gestions locales de l'eau : stand commun au sein du Pôle des Syndicats départementaux du Grand Ouest,
- **7 février 2023** : webinaire Idéalco « Interconnexion des réseaux d'eau potable : retour d'expérience »,
- **3 juin 2023** : 1<sup>er</sup> forum « climat et territoire » Haut Conseil Breton pour le Climat,
- **24 novembre 2023** : colloque « l'eau, une ressource à partager » Anne Le Henanff - Députée du Morbihan.



colloque « l'Eau, une ressource à partager »

## 6 Eau et développement

Contexte : développement des activités économiques et accueil de nouvelles populations, dans un contexte de raréfaction de la ressource.

### Objectifs :

- sensibiliser les élus aux conséquences du changement climatique,
- les interpeller sur leur rôle et les leviers à actionner en matière d'aménagement et d'urbanisme,
- fournir des pistes et outils.

### Interventions :

- membre de l'assemblée bretonne de l'eau,
- élaboration des guides, mise à disposition de retours d'expérience.



présentations  
des guides sur  
[eaudumorbihan.fr](http://eaudumorbihan.fr)





27 rue de Luscanen - CS 72011  
56001 Vannes cedex  
Tél. 02 97 47 91 39

[www.eaudumorbihan.fr](http://www.eaudumorbihan.fr)



service public d'eau potable



Impression : arobase IMPRIM' - Vannes 02 97 42 40 00



Mentions légales :

Directeur de la publication : Dominique RIGUIDEL

Co-directrice de la publication : Françoise JÉHANNO

Rédaction - Conception - Crédits photos : Eau du Morbihan

Edition : septembre 2024